

Bulletin municipal 2026

Ayze

Village & Vignoble
Vivants



AYZE
vivons ensemble !





EDITO DE JEAN-PIERRE MERMIN MAIRE D'AYZE

En ce début d'année 2026, je vous présente mes meilleurs vœux de santé, de réussite et de bonheur.

Cet édito est le dernier de ma carrière.

À mes côtés pendant les trente et une dernières années, de nombreux collaborateurs se sont investis à votre service pour répondre à vos demandes, vos attentes et parfois votre mécontentement.

Un grand merci à nos agents pour leur efficacité, ils portent les valeurs du service public territorial et cultivent le sens de l'intérêt général.

Tout au long de ces longues années d'élu, j'ai travaillé avec des Présidents de structures départementales, intercommunales, syndicales, des Maires et des conseillers.

Le travail a porté ses fruits et s'est traduit concrètement sur notre territoire.

À AYZE, j'ai toujours été accompagné, secondé, encouragé par mes conseillers qui ont œuvré avec cœur et passion pour développer notre commune et entretenir cet esprit villageois qui participe grandement au bien-vivre, au vivre-ensemble.

Mon engagement a été riche d'enseignements, de bons moments et parfois d'affrontements avec mes collègues élus, mais il y a toujours eu un respect commun et une entente cordiale.

Le couple commune-communauté de communes fonctionne bien.

Nous pouvons ainsi afficher des coûts de fonctionnement au plus bas et une capacité d'investissements raisonnable, renforcée par un soutien financier très important du département et parfois de la région.

Les régies sont également très appréciées pour leur proximité avec la population et la qualité de leur service. Elles participent à la maîtrise de nos coûts de fonctionnement.

Vivre à AYZE, dans la communauté de communes au cœur du département, est une chance. L'ensemble de ces collectivités se porte bien. La pression fiscale, même si l'on dit souvent que l'on paye trop d'impôts, est en dessous des moyennes départementales et nationales.

Quoi qu'il en soit, nous pouvons envisager l'avenir avec sérénité.

Pour terminer, il me reste à vous remercier toutes et tous. Vous m'avez apporté votre soutien et installé à la plus haute fonction communale par trois fois.

J'espère avoir répondu à vos attentes.

En mars, les élections municipales vont vous permettre d'élire une nouvelle équipe qui, je l'espère, pourra s'inscrire dans la continuité des actions menées.

Afin que ce scrutin soit porteur d'un nouvel élan communal et confère aux élus une pleine légitimité pour agir, il faut que les Ayzois aillent voter.

Soyez nombreux à vous rendre aux urnes les 15 et 22 mars.

Encore une fois, merci pour ces belles années que nous avons passées ensemble.

Sommaire



Dossiers Spéciaux

- Une transition municipale
- Aménagement des lacs d'Ayze
- Le comité des fêtes
- Occupation temporaire de terrains
- À Môle
- Frelon asiatique
- Vidéoprotection
- Inauguration de la place Jean-François-Ardizzi
- Ayze engagée aux côtés de ses vignerons



Vie Municipale

- Le CCAS
- Personnel communal
- Présentation du budget communal
- Gestion rigoureuse des finances 2025



Urbanisme et développement



Travaux, aménagements et actions



Voirie et Réseaux



Initiatives locales

- Ayze Art Expo
- ÉcoMôle
- La Fête des Voisins
- Le Téléthon 2025
- Journées européennes du patrimoine 2025
- Octobre Rose 2025
- ClassiCosy



Les associations

25



Environnement et Ecologie

- Entretien des bois morts dans les forêts privées
- Entretien des cours d'eau
- Entretien et la valorisation du patrimoine communal



Etat Civil



Infos pratiques

- Les numéros utiles et heures d'ouverture
- Nouvelle application mobile



Les manifestations 2026

Au dos

Comité de rédaction : la Commission Cœur de vie, l'équipe municipale et les associations d'Ayze.

Photos : la Commune d'Ayze et les associations d'Ayze. **Illustration de couverture :** Sandrine FLICOURT

Création et composition : imprimerie Uberti-Jourdan - Bonneville - Imprimé à 1400 exemplaires.

Ce bulletin est édité par la Commission Cœur de vie, l'équipe municipale et la commune d'Ayze.

Merci à la CCFG et aux associations d'Ayze pour les informations et photos fournies.

Mairie d'Ayze : 3 route de Marignier - 74130 Ayze - Tél. : 04 50 97 04 21

Fax : 04 50 25 28 42 - E-mail : info@ayze.fr

Site Internet : www.ayze.fr

Ayze, village & vignoble vivants

Horaires d'ouverture : lundi, mardi, mercredi et jeudi de 9h à 12h

Vendredi de 9h à 12h et de

13h30 à 17h30.





UNE TRANSITION MUNICIPALE

Dans la continuité et la sérénité

À l'occasion de la cérémonie des vœux, Jean-Pierre Mermin a annoncé son choix de ne pas se représenter après plusieurs mandats au service de la commune. Ce moment a été l'occasion de revenir sur les nombreuses réalisations menées au fil des années et sur les projets structurants engagés pour l'avenir d'Ayze.

Cette annonce s'inscrit dans une démarche responsable et assumée, avec la volonté de garantir une transition

sereine dans la continuité du travail accompli. Les bases posées ces dernières années permettent à la Commune d'aborder les échéances à venir avec des finances maîtrisées, des projets clairement identifiés et une vision structurée du développement communal.

La municipalité reste pleinement mobilisée pour préparer l'avenir d'Ayze dans un esprit de responsabilité et de service public.

UN PROJET STRUCTURANT *Pour le cadre de vie communal*

Au cours de l'année 2025, le projet d'aménagement des lacs et de leur plaine est entré dans une phase décisive avec le lancement des travaux. Porté par l'engagement des entreprises retenues et par l'implication constante de l'équipe municipale, ce chantier ambitieux a connu une avancée remarquable : à la fin de l'année 2025, plus de 90 % des aménagements étaient réalisés.

Le défi a été relevé avec succès. Le site du lac retrouve aujourd'hui pleinement sa vocation de lieu de promenade, de détente et de contemplation. Les cheminements ont été repensés afin de garantir des déplacements sécurisés, notamment vers le nouvel espace dédié aux familles. Un parking aménagé permet désormais d'accueillir dans de bonnes conditions les visiteurs ainsi que les clients de l'établissement L'Entre-Temps.

Le verger et les aires de jeux sont prêts à recevoir la jeune génération ayzoise ainsi que les familles des communes voisines. Les volumes du site ont été redessinés avec soin, dans le respect du paysage et de la nature environnante, afin de préserver l'identité et la qualité environnementale du lieu.



De nombreux habitants ont d'ores et déjà exprimé des retours positifs et enthousiastes, saluant la transformation harmonieuse de cet espace emblématique de la commune.

Par ailleurs, le lac de pêche a bénéficié d'aménagements spécifiques avec la création d'un ponton handi-pêche, un cheminement paisible et sécurisé, ainsi qu'une attention particulière portée aux usages des pêcheurs. Une surprise attend d'ailleurs les visiteurs sur le ponton. Cet espace dédié illustre la volonté de la Commune de travailler en partenariat avec les pêcheurs, engagés aux côtés de la collectivité pour maintenir un site vivant, dynamique et attractif.

La commune se réjouit d'ores et déjà de vous accueillir au printemps prochain pour une inauguration festive et remercie l'ensemble des acteurs mobilisés pour la réussite de ce projet structurant au service du cadre de vie communal.





LE COMITÉ DES FÊTES

Une nouvelle dynamique au service de l'animation du village



Depuis l'an dernier, Ayze peut compter sur un comité des fêtes particulièrement actif, porté par l'engagement de nombreux bénévoles. Cette association a été créée avec une ambition claire : donner une place centrale aux moments de convivialité, d'échange et de partage dans la vie du village en proposant des événements ouverts à tous.

Dès sa mise en place, le comité des fêtes a su mobiliser plus d'une trentaine de bénévoles, issus de toutes les générations. Cette mobilisation témoigne d'un réel attachement à la vie locale et d'une volonté partagée de faire vivre Ayze au-delà du quotidien. Les bénévoles s'investissent dans l'organisation, la logistique et l'animation des manifestations, dans un esprit de collaboration et de bonne humeur.

Les premiers événements organisés ont rencontré un franc succès. Le cinéma Plein Air, la Fête de la Musique, le marché nocturne de juillet, l'Ayze Street Food, La Fête des vendanges, le Téléthon et le marché de Noël.

Ces rendez-vous ont permis de rassembler habitants, familles et visiteurs autour de moments chaleureux. Ces manifestations contribuent à renforcer le lien social, à créer des temps de rencontre entre les générations et à dynamiser le centre du village.

La Commune accompagne cette dynamique associative en soutenant le comité des fêtes dans ses démarches, en facilitant l'accès aux équipements communaux et en travaillant en bonne intelligence avec les bénévoles. Chacun agit dans son rôle, avec un objectif commun : proposer des événements de qualité, respectueux du cadre de vie et accessibles au plus grand nombre.

Le comité des fêtes s'inscrit aujourd'hui comme un acteur essentiel de l'animation locale. Son engagement participe pleinement à l'attractivité d'Ayze et à la qualité de vie des habitants. La municipalité tient à saluer le travail des bénévoles et à les remercier pour leur implication au service du village.





À MÔLE

Une ode à la montagne du Faucigny

Vincent Métral, habitant de Saint-Jean-de-Tholome et correspondant local de presse pour Le Dauphiné Libéré à Annemasse, a exploré le massif du Môle tout au long de l'année 2025, à la rencontre de nombreux Ayzois qui font vivre cette montagne emblématique devenue un véritable joyau du patrimoine du Faucigny. À travers une série de témoignages de sportifs, propriétaires, agents de l'État et bénévoles, le Tholoméen visait à dresser un portrait vivant du Môle tout en explorant son histoire, ses usages actuels et les enjeux liés à son environnement.

Le résultat de son travail de reporter sera publié dans un ouvrage de 168 pages intitulé **À Môle** qui sera disponible en librairie à partir du 15 mai 2026. Richement illustré de 85 clichés, offrant au lecteur une immersion dans la montagne sous ses différentes facettes, ce livre ambitionne d'aller au-delà des simples paysages : il raconte avant tout des récits d'hommes et de femmes passionnés. Vous y découvrirez des visages familiers qui témoignent de la fête de la Saint-Jean, de l'installation de la croix, de la vie de l'alpage, de la culture du vignoble dans les éboulis de la montagne et bien d'autres histoires qui animent les pentes tout autour du Môle.

La sortie du livre **À Môle, soutenue par la municipalité, sera une belle occasion de (re) plonger dans l'histoire de cette montagne tout en mettant en lumière un patrimoine naturel et culturel exceptionnel.**



JE SUIS MONTÉ À MÔLE...
AU MÔLE...
ON DIT À OU AU ?
J'AJAMAIS SU !!

C'EST COMME
UN AUTOROUTE
OU UNE AUTOROUTE,
JAMAIS SU NON PLUS !



© Sandrine Flicourt





PONT FERROVIAIRE

Un projet majeur pour la sécurité et l'avenir d'Ayze

Le franchissement de la voie ferrée vers Gamm Vert constitue depuis longtemps un point sensible pour la commune d'Ayze. La circulation y est contrainte, parfois source d'attente, et surtout pose des questions de sécurité pour les automobilistes, les piétons et les cyclistes. Afin d'apporter une réponse durable à cette situation, un projet de création d'un nouveau pont ferroviaire est porté à l'échelle intercommunale et départementale.

Ce projet d'envergure représente un investissement de plus de 30 millions d'euros, financé majoritairement par le Département, avec le concours des partenaires institutionnels concernés. Il vise à créer un ouvrage



moderne, sécurisé et adapté aux usages actuels et futurs. Le nouvel aménagement permettra d'améliorer considérablement la fluidité du trafic, de sécuriser les déplacements et de renforcer les liaisons entre les différents secteurs de la commune.

La Commune d'Ayze est pleinement associée au suivi de ce dossier et veille à ce que les attentes des habitants soient prises en compte, tant sur les aspects de sécurité que d'intégration paysagère et environnementale. Ce projet structurant s'inscrit dans une vision à long terme pour accompagner le développement du territoire et améliorer durablement le quotidien des Ayzoises et des Ayzois.

FRELON ASIATIQUE

Une mobilisation collective face à une menace réelle

La présence du frelon asiatique sur le territoire constitue une préoccupation croissante, notamment pour les apiculteurs, la biodiversité et la sécurité des personnes. Cette espèce invasive représente une menace directe pour les abeilles et plus largement pour l'équilibre des écosystèmes.

Face à cette situation, la Commune d'Ayze s'est mobilisée en organisant des actions d'information et de sensibilisation en lien avec les apiculteurs locaux et les acteurs spécialisés. L'objectif est de mieux faire connaître les bons réflexes à adopter, d'encourager le signalement des nids et de coordonner les interventions lorsque cela est nécessaire.

La lutte contre le frelon asiatique repose sur une action collective. La vigilance des habitants, associée au travail des professionnels et au soutien des collectivités, est essentielle pour limiter sa propagation et protéger durablement notre environnement.



LA COMMUNE D'AYZE ENGAGÉE AUX CÔTÉS DE SES VIGNERONS

Pour l'avenir du gringet

La Commune d'Ayze poursuit son engagement aux côtés des vignerons pour la préservation et la valorisation de son patrimoine viticole, à travers le conservatoire ampélographique du gringet, cépage emblématique de l'appellation Ayze.

Cette année, les travaux menés dans le vignoble ont permis d'achever les dernières sélections de bois et de ceps de vigne. Dès cet hiver, les 60 derniers pieds souches du conservatoire pourront être prélevés par les pépinières Berillon afin d'être analysés et contrôlés, notamment pour garantir l'absence de maladies telles que les viroses du bois.

Ces opérations permettront ensuite le greffage et la mise en culture en pépinière des futurs plants destinés à assurer les prochaines plantations dans le vignoble d'Ayze et à pérenniser ce cépage unique.

Ce projet structurant illustre un engagement fort et partagé entre les vignerons et l'équipe municipale au service de la pérennité des exploitations, de la qualité de l'appellation et de la transmission d'un savoir-faire unique, qui fait la richesse et la renommée de notre territoire.



VIDÉOPROTECTION

Une avancée majeure pour la sécurité de la commune en 2025

L'année 2025 marque une étape décisive dans la mise en œuvre du dispositif de vidéoprotection sur la commune d'Ayze. Porté par une volonté forte de la municipalité d'améliorer la sécurité et le cadre de vie des habitants, ce projet structurant a connu une avancée significative au fil des mois.

Les travaux ont progressé conformément au calendrier établi avec la réalisation de l'ensemble des travaux de génie civil, l'installation des équipements centraux ainsi que la pose des caméras sur de nombreux emplacements stratégiques du territoire communal. À la date du dernier comité de suivi, plusieurs sites étaient déjà pleinement opérationnels, tandis que les derniers points techniques font l'objet d'un suivi étroit en lien avec les partenaires concernés, notamment pour les raccordements électriques et certaines contraintes techniques spécifiques.

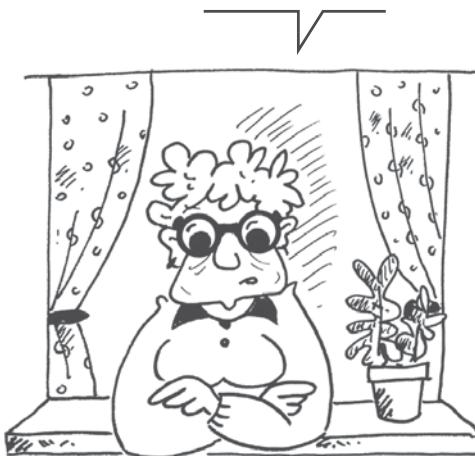
Ce projet ambitieux n'aurait pas pu voir le jour sans le soutien financier déterminant du Département et de la Région, que la Commune tient à remercier chaleureusement. Leur accompagnement a permis de rendre possible un investissement conséquent, indispensable à la mise en place d'un dispositif moderne, performant et respectueux du cadre réglementaire.

Au-delà de l'aspect technique, la vidéoprotection constitue aujourd'hui un outil essentiel au service de la

prévention, de la dissuasion et de l'aide à l'élucluation des faits. Elle vient renforcer l'action humaine et s'inscrit dans une démarche globale de tranquillité publique. Grâce à ce dispositif, la Commune sera désormais en mesure de mieux sécuriser les espaces publics, les bâtiments sensibles et les principaux axes de circulation.

Ce travail s'effectue en étroite collaboration avec la Gendarmerie et la Police intercommunale, partenaires indispensables de la Commune. La vidéoprotection leur apportera un appui précieux dans leurs missions quotidiennes tout en respectant strictement le cadre légal et les libertés individuelles.

OUI BAH... ÇA EMPÈCHE
PAS DE JETER UN Oeil !



© Sandrine Flicourt

OCCUPATION TEMPORAIRE DE TERRAINS

Une situation encadrée et suivie avec attention

En 2025, plusieurs occupations de terrains privés chez des particuliers ou des entreprises par des caravanes ont été constatées sur le territoire communal, comme cela arrive régulièrement dans de nombreuses communes de Haute-Savoie. Ce type de situation, qui concerne régulièrement des zones d'activités ou des terrains facilement accessibles, soulève des interrogations, notamment pour les riverains et les entreprises implantées à proximité.

Dès le constat d'une installation, la Commune d'Ayze engage les démarches nécessaires en lien avec les autorités compétentes. Il est important de rappeler que la gestion de ce type de situation relève principalement des compétences de l'État, en particulier des services

préfectoraux, et que les marges d'action directes de la commune sont encadrées par un cadre juridique strict.

La priorité est donnée à la sécurité des personnes, au respect des activités économiques présentes sur les zones concernées et à la limitation des nuisances éventuelles. La Commune assure un suivi régulier de la situation et maintient un dialogue constant avec les services de l'État et les partenaires institutionnels afin que les procédures puissent être engagées dans le respect du droit.

Ce type d'événement met en lumière un enjeu plus large, partagé par de nombreuses communes du département, et souligne la nécessité d'une approche coordonnée à l'échelle nationale.



INAUGURATION DE LA PLACE JEAN-FRANÇOIS-ARDIZZI

14 juin 2025



La Commune d'Ayze a rendu hommage à l'une de ses figures marquantes en inaugurant la place Jean-François-Ardizzi.

La parcelle de terrain sur laquelle se trouve aujourd'hui cette place avait été acquise par Jean-François Ardizzi, alors maire de la commune, auprès de monsieur Cervelle. Il est donc apparu tout naturel au Conseil municipal de donner son nom à cet espace, en reconnaissance de son engagement et de l'empreinte durable qu'il a laissée sur la commune.

Jean-François Ardizzi a été maire d'Ayze de 1965 à 1989. Avant cela, il avait déjà œuvré pour la collectivité en tant que secrétaire de mairie puis conseiller municipal, mettant ses compétences et son énergie au service du village pendant de nombreuses années.

Jean-François Ardizzi avait deux grandes passions : Ayze et son vignoble. Fin connaisseur, il suivait avec attention l'évolution des vignobles de la Côte de Feu, déjà à cette époque, et se réjouissait de voir les viticulteurs perpétuer la tradition viticole, gage de l'excellence du vin pétillant d'Ayze. Il était également conscient des fragilités liées aux aléas climatiques comme en 1986, année où la vendange fut entièrement ravagée par la grêle.

Parmi les événements marquants de son mandat figure la destruction de la mairie-école le 30 décembre 1985, qui entraîna la perte de l'ensemble des archives communales. Cette épreuve l'affecta profondément.

La reconstruction fut néanmoins rapidement engagée avec la création de deux classes de maternelle au Clos Chaboud, témoignant de sa capacité à agir face aux difficultés.

Sous ses mandats, Ayze connut une croissance démographique importante, passant de 534 à près de 1 500 habitants en 25 ans. De nouveaux quartiers virent le jour, notamment la zone résidentielle des Lacs, ainsi que les lotissements de la Nuvaz, du Hameau du Vignoble, des Coteaux et du Levry. C'est également à cette période que se développèrent les zones d'activités du Bouchet et des Îles.

De nombreuses acquisitions foncières furent réalisées afin d'élargir la route départementale n°6, entraînant l'achat puis la démolition de trois maisons. Les voiries du haut du village furent élargies et goudronnées, améliorant durablement les déplacements et la sécurité.

Avec l'appui des associations locales, les salles du Clos Chaboud, la caserne des pompiers et le stade de football furent aménagés, renforçant les équipements collectifs et la vie associative.

Enfin, grâce à ses compétences professionnelles de géomètre, Jean-François Ardizzi joua un rôle déterminant dans le renforcement et l'équilibrage du réseau d'eau potable, permettant d'assurer une eau de qualité pour l'ensemble du territoire communal et pour une population alors envisagée comme trois fois supérieure à celle d'aujourd'hui.

Visionnaire, bâtisseur et profondément attaché à Ayze, Jean-François Ardizzi méritait pleinement cet hommage.





LE CCAS

Au cœur du lien social et intergénérationnel

À travers ses actions tout au long de l'année, le CCAS d'Ayze œuvre pour maintenir le lien social, valoriser la place des aînés et favoriser les moments de partage. Temps forts conviviaux, attentions de fin d'année et animations thématiques illustrent cet engagement au service de nos seniors.

SEMAINE BLEUE

La Semaine bleue a pour vocation de valoriser la place des aînés dans notre société et de rappeler l'importance des liens entre les générations. Le thème national retenu cette année, « Vieillir : une force à partager ! », s'inscrit pleinement dans cette démarche.

Ce rendez-vous annuel se déroule chaque année lors de la première semaine d'octobre. Au sein de la CCFG, plusieurs communes, dont Ayze, participent activement à cette initiative.

Durant cette semaine, les aînés ont la possibilité de prendre part à diverses animations telles que des visites, des ateliers ou encore une excursion à la journée, sur inscription auprès du CCAS de Bonneville.

Cette année, le CCAS d'Ayze a proposé un atelier floral animé par Sandrine, gérante du magasin Terres de Couleurs à Bonneville. Dix participants ont répondu présents et ont réalisé, dans une ambiance conviviale, pas moins de trois compositions florales originales.

Une réussite partagée !

N'hésitez pas à consulter le programme l'an prochain.



COLIS OU REPAS ?

Chaque année, les seniors de plus de 70 ans sont consultés afin de connaître leur préférence concernant le cadeau de fin d'année. La municipalité leur propose ainsi le choix entre un colis gourmand composé, dans la mesure du possible, de produits locaux, ou un repas convivial au restaurant Bellevue à Ayze. Un choix toujours délicat.

Le repas des aînés s'est tenu le 22 novembre dernier dans une ambiance chaleureuse. Le dessert a été animé par les chanteurs de Doucement les basses, pour le plus grand plaisir des convives.

Carole, par son sens de l'accueil, et Éric Delajoud, par la qualité de sa cuisine, ont une nouvelle fois contribué à la réussite de ce moment apprécié de tous. Un grand merci à eux.



PERSONNEL COMMUNAL

Évolution et continuité du service public

La commune s'appuie au quotidien sur l'engagement et le professionnalisme de ses agents. Ces derniers mois ont été marqués par des départs et des arrivées au sein des équipes, assurant la continuité et la qualité du service rendu aux administrés.

Départ et arrivée de l'agent d'animation auprès des écoles

Anne-Cécile a travaillé comme agent d'animation à temps non complet sur le temps scolaire jusqu'en août dernier. Précieux appui à l'équipe enseignante des écoles maternelle et élémentaire, elle animait depuis deux ans l'atelier bibliothèque ainsi que l'atelier informatique. Nous la remercions pour son engagement auprès des élèves et du corps enseignant.

À compter du 1^{er} septembre, elle a été remplacée par Myriam Jullien, qui a repris ses fonctions avec enthousiasme. Nous lui souhaitons la bienvenue.

Départ de Pierre Perez

Pierre a travaillé pendant près de trois ans aux services techniques, en appui au responsable des services techniques. Vous l'avez certainement croisé lors de l'entretien paysager ou encore lors de la préparation des manifestations. Il a choisi de quitter la commune suite à un changement d'orientation professionnelle. Nous lui souhaitons pleine réussite dans ses projets.

Emploi saisonnier... devenant durable !

Comme chaque année, la municipalité a fait appel à un saisonnier, renforçant ainsi l'équipe des services techniques existante durant la période d'avril à septembre. Emmanuel Braunschweig a donné toute satisfaction en mettant du cœur à l'ouvrage, l'été demandant une certaine assiduité pour garder notre commune accueillante.

Il s'est employé en particulier à mettre en valeur les murs de notre village, parfois « cachés » sous la verdure. Son aide a été très appréciée par ses collègues et par les élus.

Le départ de Pierre Perez ayant été acté, nous avons proposé à Emmanuel un poste à temps complet à compter du 5 janvier 2026.

Nous lui souhaitons de continuer avec le même entrain pour le bien de la collectivité et des administrés.





CE QU'IL FAUT RETENIR DU BUDGET

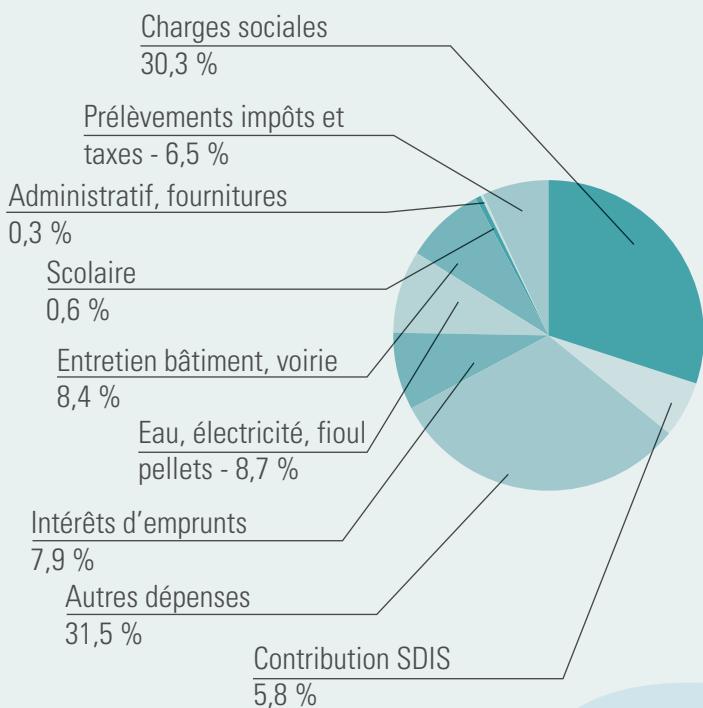
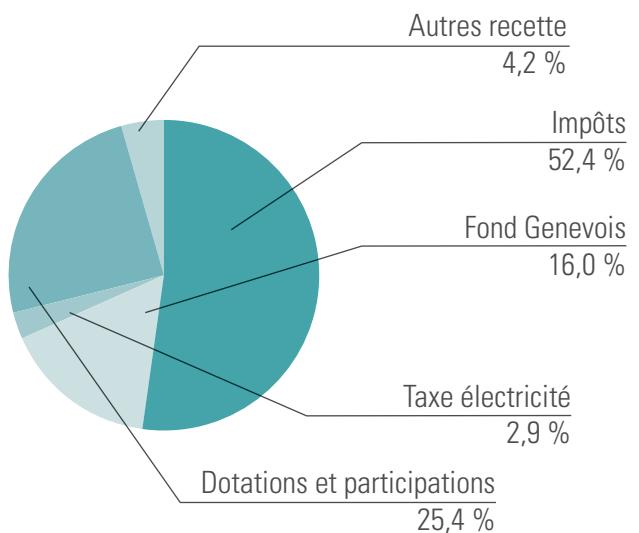
Le budget communal d'Ayze est structuré en deux grandes sections : fonctionnement et investissement. Cette présentation a pour but de vous aider à mieux comprendre comment les fonds publics sont gérés et utilisés au quotidien et pour les projets à long terme.

La section de fonctionnement

Cette section regroupe les dépenses et recettes nécessaires au bon fonctionnement quotidien des services de la commune.

Recettes : 2'146'448 €

- Impôts : 1'146'5448 €
- Fonds Genevois : 349'518 €
- Taxe électricité : 63'701 €
- Dotations et participations : 535'218 €
- Autres recettes : 91'858 €



Dépenses : 1'457'378 €

- Rémunérations et charges sociales : 441'245 €
- Contribution SDIS : 83'901 €
- Eau, électricité, fioul, pellets : 126'137 €
- Entretien bâtiments, terrains, réseaux, voirie : 112'094 €
- Scolaire : 8'247 €
- Intérêts d'emprunts : 115'192 €
- Administratif, fournitures : 4'024 €
- Autres dépenses : 458'598 €
- Prélèvements impôts et taxes : 97'940 €

L'objectif est de maintenir un excédent permettant de financer une partie des projets d'investissement sans recourir systématiquement à des emprunts. L'excédent est de 729'365 €

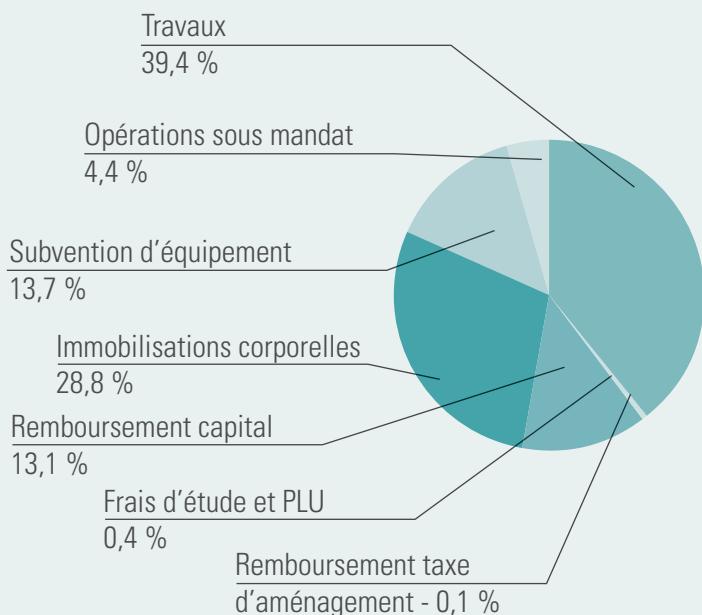
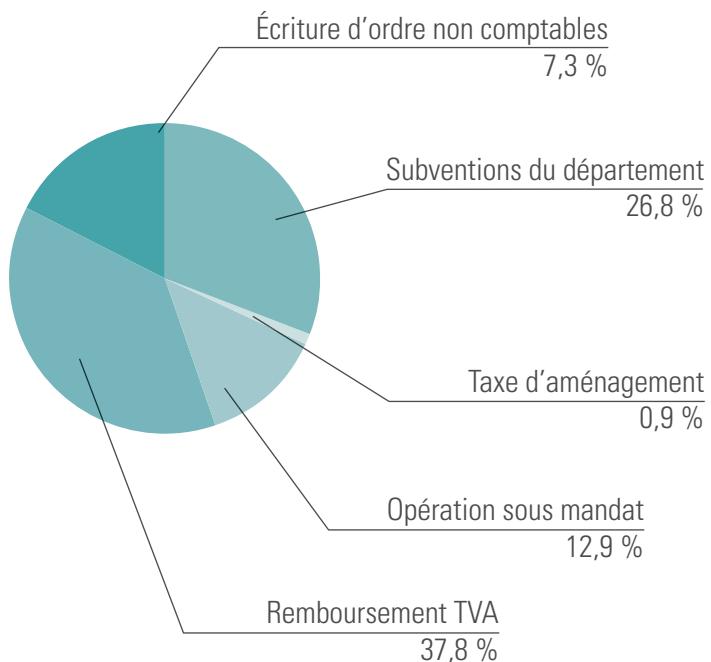


La section d'investissement

Cette section concerne les projets à moyen et long terme, visant à moderniser les infrastructures et améliorer le cadre de vie.

Recettes d'investissement : 745'685 €

- Subventions du Département : 231'942 €
- Taxe d'aménagement liée aux permis de construire : 6'945 €
- Opérations sous mandat : 96'290 €
- Remboursement TVA : 281'869 €
- Autres recettes : 128'639 €
(Écriture d'ordre non comptables).



Dépenses d'investissement : 3'145'802 €

- Travaux : 1'238'118 €
- Frais d'étude et PLU : 12'338 €
- Remboursement taxe d'aménagement : 2'804 €
- Remboursement Capital : 411'019 €
- Immobilisations corporelles : 905'226 €
- Subvention équipement : 431'148 €
(Ecole du Bouchet : 350'000 € - SYANE Travaux 81'148 €)
- OP sous mandat : 138'000 €

La mise en oeuvre de nos projets est réalisable grâce au soutien et à l'investissement de nos partenaires :





POUR VOUS AIDER DANS VOS PROJETS

Rappels importants

Les travaux suivants sont soumis à déclaration préalable (DP) :

- **Les ravalements de façade ou toute modification modifiant l'aspect extérieur d'un bâtiment.** Le ravalement ou la mise en peinture de votre façade, sans modification de l'aspect extérieur du bâtiment, est dispensé d'autorisation d'urbanisme. Cependant, si vous modifiez l'aspect extérieur (par un changement de couleur ou de matériaux), vos travaux sont soumis à déclaration préalable de travaux (DP), d'autant plus dans les secteurs protégés. Le nuancier communal est disponible en mairie.
- **Les isolations thermiques par l'extérieur**
- **Les clôtures.** Tout ouvrage destiné à fermer une propriété est considéré comme étant une clôture, tel qu'un mur, une haie, un grillage ou encore une palissade
- **Les pergolas**
- **Les panneaux photovoltaïques** (panneaux solaires)
- **Les piscines à partir de 10 m²**
- **Les terrassements** avec hauteur ou profondeur de plus de 2 mètres et superficie supérieure ou égale à 100 m²

La déclaration préalable concerne les travaux ou modifications de faible importance, tels que :

- La création de petites surfaces,
- Certains aménagements intérieurs ou extérieurs,
- Les changements de destination d'un bien (selon les cas).



VOUS AVEZ UN PROJET OU DES QUESTIONS ?

Avant de démarrer vos travaux, contactez le service Urbanisme de la mairie

N'hésitez pas à prendre rendez-vous en contactant la mairie aux heures d'ouverture ou par courriel urbanisme@ayze.fr

Vous pouvez aussi consulter les documents d'urbanisme sur le Géoportail.

Le Géoportail de l'urbanisme permet d'accéder à l'ensemble des documents d'urbanisme en vigueur (PLU, règlements, nuancier, servitudes, etc.).

- Accessible depuis le site internet de la **mairie ayze.fr**, rubrique « Urbanisme »
- Ou directement sur :
<https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>
(saisir Ayze dans la barre de recherche)



AUTORISATIONS D'URBANISME

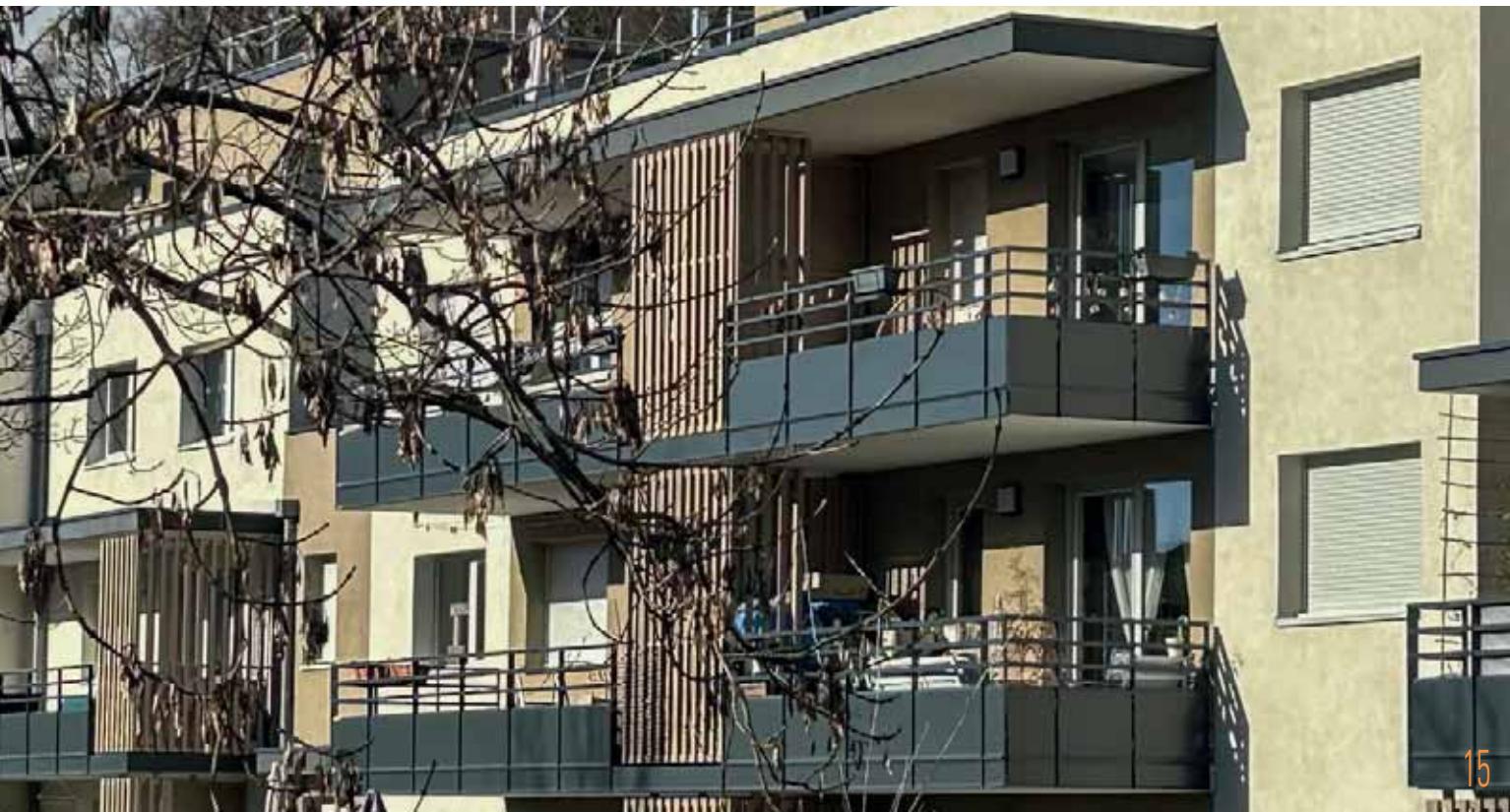
Tableau récapitif

Type d'autorisation	Type de travaux	Délais d'instruction et imprimés correspondants
Déclaration préalable	Murs, clôtures, piscines, pergolas, abris de jardin, surfaces de plancher ≤ 40 m ² , ravalements...	1 mois
Permis de construire	Maisons individuelles, extensions > 20 m ² , constructions nouvelles, ERP, changements de destination avec travaux lourds...	2 à 3 mois
Permis d'aménager	Lotissements, détachements de lots avec équipements communs, déblais/remblais importants...	3 mois
Permis de démolir	Démolitions en secteurs protégés ou soumis à réglementation spécifique.	2 mois
Certificat d'urbanisme	Information ou opérationnel : règles d'urbanisme, servitudes, faisabilité d'un projet.	1 à 2 mois

Volumétrie des permis de construire et des demandes préalables de la commune d'Ayze de 2020 à 2025

	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Permis de construire (PC)	21	40	15	12	22	26
Demande préalable (DP)	47	62	59	60	58	59

(Source service urbanisme communal)





TRAVAUX, AMÉNAGEMENTS ET ACTIONS

Au service du quotidien

Tout au long de l'année, la commune a poursuivi ses investissements et actions afin d'améliorer le cadre de vie, la sécurité et le bien-être de ses habitants, des plus jeunes aux plus âgés. Qu'il s'agisse d'équipements scolaires, sportifs ou de lieux de vie partagés, ces réalisations témoignent d'une volonté constante d'adapter les infrastructures aux usages et aux besoins de chacun.



FRUITS À L'ÉCOLE

Mise en place à la fin de l'année scolaire précédente, la distribution de fruits a été reconduite cette année dans les deux écoles. Afin de lutter contre les mauvaises habitudes alimentaires, un fruit de saison – et plus rarement un légume – est proposé à chaque élève lors de la récréation du matin.

Ce dispositif, financé par la commune et distribué par l'équipe enseignante, s'inscrit dans une démarche « zéro gaspillage ». Espérons que cette bonne habitude alimentaire portera ses fruits.



AMÉNAGEMENTS École Lucie-Aubrac

Préparé par les services techniques et planté par les élèves, un parterre de bulbes vient désormais agrémenter la cour de l'école le long de la voie verte.

Sur le parvis de l'école, une partie de l'enrobé qui s'était affaissée et provoquait des flaques d'eau a été remplacée par un dallage en béton. Celui-ci servira de base à la future clôture destinée à sécuriser l'accès à la cour.

Suite à plusieurs déclenchements intempestifs et erronés, le système de protection incendie de l'école a été entièrement remplacé.

L'ensemble des luminaires du couloir central a été renouvelé afin de poursuivre la transition vers un éclairage LED dans l'établissement.





AMÉNAGEMENTS *Clos Chaboud*

Une étude complète de la charpente du Clos Chaboud a été rendue au deuxième trimestre. Elle met en évidence la nécessité de remplacer cette charpente dans un délai relativement court. Une étude de faisabilité portant sur plusieurs scénarios est désormais en cours.

La tour carrée située sur le parking du Clos Chaboud est maintenant accessible aux enfants, parents et enseignants souhaitant stationner leurs vélos en toute sécurité.



VESTIAIRES DU FOOT

Afin d'adapter le chauffage aux périodes réelles d'utilisation de la salle principale des vestiaires, un nouveau système de chauffage a été installé. Celui-ci remplace un chauffage continu peu adapté, notamment lorsque portes et fenêtres sont ouvertes. Le nouveau dispositif permet une montée en température rapide, uniquement aux moments nécessaires.

Le système d'alarme des vestiaires, qui présentait une usure importante, a été remplacé par un équipement identique à ceux déjà déployés sur la commune, réduisant significativement les déclenchements intempestifs.

CITY STADE

Pour les plus grands, de nouveaux barbecues en inox ont été installés sur cet espace ludique particulièrement apprécié. Les enfants, quant à eux, ont pu profiter de l'installation d'une nouvelle balançoire.



RACCORDEMENT DE L'ÉGLISE AUX EAUX USÉES

Une extension du réseau des eaux usées et de l'eau potable a été réalisée sur le terrain du presbytère, en collaboration avec la régie des eaux. Ce nouveau réseau permettra le raccordement des futurs sanitaires de l'église tout en offrant la possibilité de raccorder les habitations situées dans les secteurs en amont.

SALLE DES AÎNÉS

Du mobilier neuf a été installé dans la salle des aînés afin d'uniformiser l'équipement, d'améliorer la sécurité et de permettre à chaque utilisateur régulier de disposer d'un espace de rangement pour ses affaires. Rénovée l'année dernière, cette salle accueille chaque semaine la belote des aînés, les chanteurs de Doucement les basses et le catéchisme, tout en restant disponible à la location et pour diverses manifestations.



VOIRIE ET RÉSEAUX

Des investissements structurants pour aujourd'hui et demain

La Commune, en lien étroit avec la Communauté de Communes Faucigny-Glières et ses partenaires, poursuit un programme ambitieux de modernisation des réseaux et d'amélioration de la voirie. Ces travaux, parfois lourds mais nécessaires, visent à renforcer la sécurité, la durabilité des infrastructures et le confort des usagers tout en anticipant les besoins futurs.

TRAVAUX DE RÉSEAUX ET D'AMÉNAGEMENT DE LA VOIRIE

Route de Mimonet et route du Levry

Attendus par de nombreux riverains, les travaux ont débuté dès le début du mois de juillet avec pour objectif une finalisation avant la fin de l'année, un calendrier ambitieux souhaité par le maire et son équipe municipale.



La Régie des Eaux Faucigny-Glières est intervenue pour renouveler le réseau d'eau potable et créer, dans ce secteur, un réseau d'eaux usées jusque-là inexistant. L'ouverture de la voirie a également permis l'enfouissement des réseaux secs.

La Commune a profité de cette opération pour améliorer la gestion des eaux pluviales, refaire les enrobés et renforcer la sécurisation de ces deux axes.



La réflexion sur les cheminements piétons s'est imposée naturellement, ce secteur constituant un véritable carrefour pédestre entre l'impasse de Pertus, la route de Mimonet en direction de Bonneville et la route du Levry menant aux sentiers forestiers.

Un trottoir a ainsi été créé au nord de la route de Mimonet, au-dessus de l'impasse de Pertus et en direction de Bonneville, ainsi qu'un chaussidoux (marquage au sol) en direction du centre d'Ayze. Un plateau surélevé a également été aménagé au croisement des deux routes afin d'assurer la continuité des voiries et de ralentir la circulation, souvent trop rapide à cet endroit.

En maîtrise d'ouvrage, le projet associait la Régie des Eaux Faucigny-Glières, la Communauté de Communes Faucigny-Glières, le Syane et la commune d'Ayze. La maîtrise d'œuvre était assurée par l'Ingénierie du Mont-Blanc pour les réseaux humides et par le Syane pour les réseaux secs.



À l'issue de l'appel d'offres, les entreprises Dupont TP, Maulet-Pascalin et TP Alpin ont été retenues pour les travaux de génie civil, chacune intervenant sur un tronçon spécifique. Les réseaux secs ont été réalisés par Brière Réseaux, en collaboration avec l'entreprise Guy Chatel.

Le travail accompli en matière de réseaux est considérable. Grâce à une coordination efficace entre l'ensemble des intervenants (entreprises, techniciens de la CCFG, de la REFG, etc.), les travaux ont pu être menés rapidement et dans un esprit de collaboration.

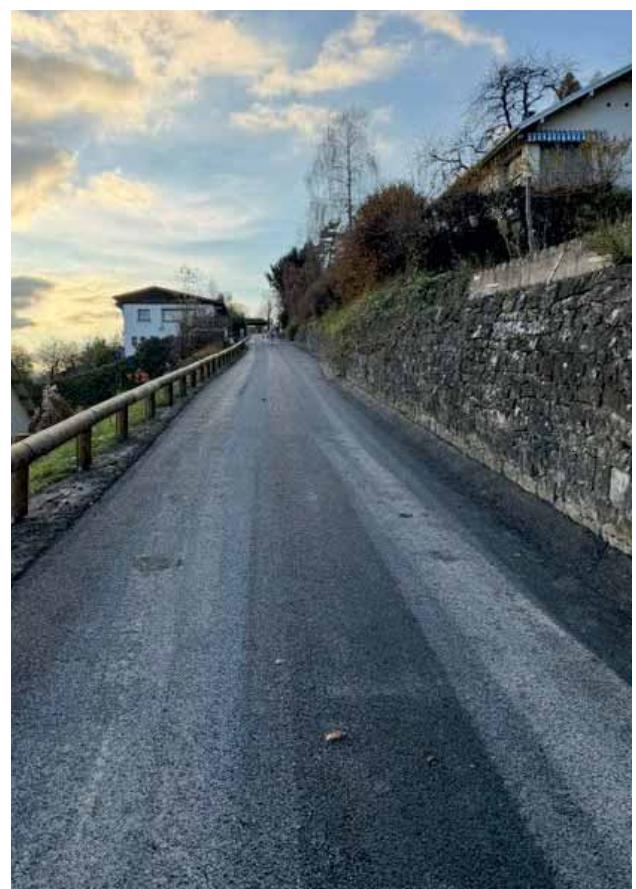
Si les raccordements aux habitations sont désormais effectifs, la suppression définitive des poteaux est prévue au premier trimestre 2026, tout comme la finalisation d'une portion de trottoir et la pose des éléments de marquage du chaussidoux. La défense incendie a également été renforcée, passant d'un à deux poteaux incendie.

L'environnement de ce secteur est aujourd'hui nettement amélioré. Il appartient toutefois à chaque usager de respecter la nouvelle réglementation de vitesse en vigueur.

La municipalité tient enfin à saluer la compréhension, la collaboration et la patience des riverains tout au long de ces semaines de travaux.

Le montant des travaux s'élève à 1'468'632 euros.

Dans un second temps, les travaux se poursuivront sur la route de Mimonet en direction de la RD6 et du centre du village. Les services voirie de la CCFG interviendront préalablement pour conforter le soubassement de la chaussée.





GESTION DES EAUX PLUVIALES

Route de la Carrière

Le service Voirie de la CCFG est intervenu pour améliorer la gestion des eaux pluviales au croisement de la route de la Carrière et de la route de Chez Chardon. Dans le cadre d'un marché à bons de commande, l'entreprise Frezza a été mandatée pour réaliser l'installation de caniveaux et de grilles permettant une récupération plus efficace des eaux de ruissellement dans cet espace contraint.



Route des Contamines

Malgré des travaux de voirie réalisés il y a quelques années, des problèmes d'inondation subsistaient lors d'épisodes pluvieux importants. Le service voirie de la CCFG a donc créé deux nouveaux caniveaux à grilles en amont, entre le début de la Voie Verte des Riondets et la route de Bieully, afin de mieux capter les eaux de ruissellement.

Place des Droits de l'Homme

Cette place a bénéficié d'un léger lifting à l'occasion de travaux d'amélioration du réseau des eaux pluviales. Après la recherche des anciennes conduites et le constat d'une chaussée vétuste, la CCFG a résolu les problèmes d'écoulement et procédé à la réfection du tapis d'enrobé.



ALORS V'LÀ C'QUE VOUS APPELEZ
L'ART MODERNE ?

Ayze Art Expo

Un rendez-vous incontournable pour les passionnés d'art

La 4^e édition de l'Ayze Art Expo 2025, événement annuel des artistes, s'est déroulé le week-end du 15 et 16 novembre 2025 à l'Espace René-Rosset. Cette édition a été l'occasion de découvrir une multitude de talents locaux et régionaux dans des disciplines variées telles que la peinture, la sculpture et la photographie. Organisée par la municipalité depuis plusieurs années, l'exposition est devenue l'un des moments culturels incontournables d'Ayze.

L'une des grandes forces de cet événement est la diversité des styles et des disciplines présentées, ainsi que la présence des artistes tout au long du week-end, permettant au public de discuter directement avec eux, d'explorer leurs techniques et d'échanger sur leurs inspirations.

L'Ayze Art Expo ne se limite pas à une simple exposition, c'est une véritable plateforme de soutien à l'art local. Elle offre aux artistes une opportunité de se faire connaître, de vendre leurs œuvres et d'entrer en contact avec des collectionneurs et des passionnés d'art. Cet événement représente un moteur culturel important pour Ayze et la vallée de l'Arve.

Ne manquez pas la prochaine édition de l'Ayze Art Expo 2026 ! Artistes ou curieux, réservez dès maintenant votre week-end de novembre 2026 pour partager un moment inoubliable avec la communauté locale.





ÉcoMÔLE

Ensemble pour la préservation de l'alpage du Môle

Chaque année, début septembre, des bénévoles se rassemblent pour entretenir l'alpage du Môle, une initiative qui soutient le pastoralisme et préserve l'environnement montagnard.

Le samedi 6 septembre 2025, une douzaine de bénévoles se sont mobilisés pour participer à la journée ÉcoMôle organisée par la municipalité d'Ayze. L'objectif : nettoyer et entretenir l'alpage du Môle, essentiel à la préservation du pastoralisme local. Frédéric Favrat, adjoint au maire, rappelle que « si rien n'est fait, la forêt pourrait gagner 30 mètres en hauteur, menaçant la biodiversité et la pratique du pastoralisme. »

Depuis plus de dix ans, cette journée citoyenne est consacrée à trois missions principales : ramasser les déchets laissés par les visiteurs, entretenir les rigoles d'eau qui permettent un bon écoulement sur les sentiers et débroussailler les ronces qui entravent le pâturage des animaux. Le plus jeune bénévole de cette édition 2025,



Thomas (15 ans), participait activement à l'entretien des rigoles, fièrement accompagné de son père.

L'initiative ÉcoMôle s'inscrit également dans un projet plus large visant à soutenir l'agriculture extensive en montagne, avec des solutions pour l'approvisionnement en eau pour le bétail grâce à des réservoirs alimentés par un captage dans la commune voisine de Marignier.

ÉcoMôle est une action de solidarité où bénévoles, élus et alpagistes unissent leurs forces pour préserver un lieu naturel unique, le Môle, et garantir sa pérennité pour les générations futures.

LA FÊTE DES VOISINS

Chez Bochut par Maryse - 31 Mai 2025

Vif succès au niveau de la participation pour cette édition puisque, pour le quartier de «Chez Bochut» au sens large, pas moins d'une quarantaine de convives ont répondu présent.

Rendez-vous était donné, pour les retrouvailles, sur le parking du stade à partir de 18 heures 30.

Pour la circonstance, comme chaque année, la municipalité avait offert des bouteilles d'Ayze pour l'apéritif ainsi que du fromage.

Mêlant toutes les générations, la fête a pris place autour d'un copieux repas canadien, très apprécié de tous, qui a permis, notamment, aux nouveaux voisins, de sortir de l'anonymat et de s'intégrer dans la vie plutôt paisible et agréable du quartier.



La météo étant des plus clémentes, il n'a pas été nécessaire d'investir les locaux du club de football pour se mettre à l'abri et le repas, de cette façon, s'est tenu en extérieur devant la buvette des vestiaires. Cela était d'autant plus appréciable que les enfants ont pu s'ébattre tranquillement autour du stade.

Cette soirée s'est déroulée sous les meilleurs auspices avec, au menu, de belles rencontres, de savoureux échanges, des anecdotes parfois croustillantes, l'évocation de souvenirs amusants et de la bonne humeur à gogo!

Vivement la prochaine édition...!

TÉLÉTHON 2025



Le dimanche 7 décembre a eu lieu notre traditionnelle journée « Téléthon » dans

notre commune. L'équipe Téléthon d'Ayze et le comité des fêtes se sont unis et étaient à pied d'œuvre afin que cette journée se déroule dans la joie et la bonne humeur, même si le beau temps n'était pas de la partie.

Éric et Rémi, nos cuisiniers, ayant mis les petits plats dans les grands, ont permis de servir plus de 400 choucroutes, à emporter ou sur place, choucroutes toujours très appréciées par l'ensemble des convives. Un grand merci également à l'ACVA et à « Lou Ptious Pas » pour leurs animations au cours de la journée, aux enfants du catéchisme pour la vente de cartes de Noël, ainsi qu'aux différents donateurs, commerçants, industriels, associations et particuliers. Les plus sportifs ont pu se défier sur des vélos connectés tout au long de

la journée. La tombola a permis à trois heureux gagnants de repartir avec de beaux paniers garnis.

Nous remercions la population ayzoise pour sa générosité, ainsi que tous les bénévoles pour leur investissement, qui ont permis à chacun de passer une agréable journée de solidarité et à notre équipe de remettre un chèque de 6 708 € de dons à l'AFM-Téléthon.

L'équipe Téléthon

**Nous rejoindre pour le prochain Téléthon,
c'est facile !**

**Rendez-vous dès fin octobre ou
début novembre 2026.**

Contact : Gilles Cachat
gilles.cachat@sa-ecs.com - 06 09 42 27 69

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE 2025

Un succès renouvelé

Du 19 au 21 septembre 2025, les Journées européennes du patrimoine ont une nouvelle fois rencontré un vif succès à travers toute la France. Sur la commune, cette 42^e édition a permis aux visiteurs de redécouvrir le patrimoine local sous un angle original, mettant en lumière à la fois la mémoire du passé et les usages d'aujourd'hui.

Le choix a été fait de valoriser des lieux emblématiques et des instants de vie du village à travers un regard croisé entre hier et aujourd'hui. Cette initiative a été rendue possible grâce à l'implication de Joëlle Herchelbout, conseillère municipale, qui a impulsé une dynamique partenariale autour de ce projet culturel.

À cette occasion, la commune a fait appel à Garry Pycroft, artiste local spécialisé dans les montages photographiques « avant/après ». Son travail propose une lecture sensible de l'évolution des paysages et des lieux de vie. Il explique :

« Les voyages ont toujours fait partie de ma vie et mon appareil photo a toujours été mon compagnon essentiel. Je suis attiré par le fait de voir le monde d'une nouvelle manière, en mélangeant l'ancien avec le nouveau, le passé avec le présent. Mon travail explore comment les lieux changent au fil du temps : comment la vie avait l'air autrefois et comment elle apparaît aujourd'hui. »



Grâce au concours de Sophie Barbier Brion et Gilbert Pellier, passionnés par l'histoire du village, une collection de cartes postales anciennes a pu être rassemblée. Ces documents ont servi de support aux créations de l'artiste, donnant naissance à une dizaine de tableaux photographiques imprimés sur des panneaux de grande qualité.

Installée le long de la promenade des Riondets, sur l'itinéraire de mobilité douce situé sous l'école Lucie-Aubrac, cette exposition en plein air a trouvé un cadre particulièrement adapté. Elle a suscité l'intérêt et l'enthousiasme des promeneurs et des habitants, curieux de découvrir ces regards croisés sur l'évolution du village.

Pour celles et ceux qui ne l'auraient pas encore visitée, l'exposition reste accessible pour une durée limitée et se clôturera très prochainement.

La commune adresse ses remerciements à l'ensemble des personnes impliquées dans la réussite de cet événement, et en particulier à Joëlle Herchelbout, Sophie Barbier Brion et Gilbert Pellier, pour leur engagement et leur contribution à la valorisation du patrimoine local.



OCTOBRE ROSE 2025

Ayze s'engage, et vous ?



Organisée par l'équipe municipale féminine de la commune, la journée de soutien à la campagne Octobre Rose 2025 s'est voulue préventive, sportive et tournée vers le bien-être.

Grâce à votre générosité, un don de 1765 euros a pu être reversé au Comité Féminin des Savoie, œuvrant pour le dépistage du cancer du sein.

Les fidèles membres du Comité Féminin de Haute-Savoie étaient présents afin de sensibiliser et d'informer le public sur l'importance du dépistage. Cette année, un buste d'autopalpation était mis à disposition.

Cet outil permet une démonstration concrète et une pratique guidée, essentielles pour s'approprier les bons gestes et gagner en confiance dans la réalisation d'une autopalpation efficace. De nombreuses femmes ont ainsi pu le manipuler et s'exercer.

Des ateliers bien-être animés par des professionnelles bénévoles.



Grâce à l'engagement de nos intervenantes bénévoles, les participantes ont pu pratiquer ou découvrir :

- Massage thaï – Maryse Jacquier
- Réflexologie plantaire – Valérie Passaquay
- Découverte du Qi Gong – Cindy Josserand, spécialiste en soins traditionnels chinois
- Soins énergisants & hypnose – Karine Varo
- Atelier sophrologie et massages – Géraldine Bois (Atelier des pieds à la tête)
- Don de cheveux – Alexane Eyman, coiffeuse et prothésiste capillaire agréée

Remerciements

Un grand merci aux entreprises partenaires ayzoises et bonnevilloises pour leur précieux soutien:

Institut Lyséa, auberge Chez L'Anaïs, restaurant L'Entre-Temps, Salon d'Hélène, Peggy Sage Cosmétiques, domaine Montessuit Famille, hôtel de l'Arve, Gamm vert, Moënne-Loccoz Chaussures, Christy'Jeans.

Merci également à l'association L'Amitché pour son engagement.

Rendez-vous en octobre 2026 pour une nouvelle journée de mobilisation.



CLASSICOSY

L'excellence de la musique de chambre au cœur d'Ayze

Depuis trois années, sous l'impulsion de Marie-Barbara Berlaud, directrice artistique et ayoise, l'association genevoise ClassiCosy propose chaque année deux concerts de musique de chambre sur la commune d'Ayze. Ces rendez-vous culturels s'adressent à tous les publics et témoignent d'une volonté forte de rendre la musique classique accessible, vivante et partagée.

Soucieuse de transmission et de pédagogie, l'association accompagne également cette programmation par des concerts scolaires à l'école élémentaire Lucie-Aubrac, rendus possibles grâce au soutien du Sou des Écoles, de l'APE et de la Commune. Ces actions permettent aux plus jeunes de découvrir la musique autrement, au plus près des artistes et de leurs instruments.

Cette année, un premier concert alto et accordéon a été donné le dimanche 30 novembre dans l'église d'Ayze, précédé d'un concert scolaire le vendredi 28 novembre. À cette occasion, les élèves ont également bénéficié, avec le soutien de la mairie, d'une présentation du métier de luthier animée par Anne-Flore Martinier, venue spécialement expliquer la fabrication des instruments à cordes. Une expérience enrichissante et très appréciée des enfants.

Le concert du 30 novembre a offert au public un moment musical d'une rare intensité et d'une grande exigence artistique. Dans l'écrin de l'église, les spectateurs ont assisté à une prestation remarquable alliant virtuosité, sensibilité et complicité musicale.

Les artistes, Nan Li à l'accordéon et Marie-Barbara Berlaud à l'alto, ont su captiver un public attentif et conquis par un programme à la fois audacieux et accessible, mêlant musique classique et inspirations contemporaines.



Accueillir une telle formation à Ayze témoigne de la vitalité culturelle de la commune et de sa volonté d'offrir à ses habitants des rendez-vous artistiques de grande qualité. La présence de ClassiCosy confirme que l'excellence musicale peut aussi s'épanouir au cœur d'un village, dans un cadre propice à l'écoute et au partage.

Un second concert tout public est d'ores et déjà annoncé pour le dimanche 15 février à 17h à l'Espace René-Rosset. Le public aura le privilège d'y découvrir le très célèbre quintette « La Truite » de Franz Schubert, interprété par des artistes exceptionnels.

Un rendez-vous à ne pas manquer.





LES ASSOCIATIONS

Le Comité des Fêtes d'Ayze

Créé en mars 2025 sous la forme d'une association loi 1901, en accord avec la commission Cœur de vie et le conseil municipal de notre commune, notre comité des fêtes est très vite entré en action.

Dès début juin, il a eu la charge d'organiser le cinéma en plein air, place de la Mairie. Malheureusement, la pluie s'étant invitée à cette soirée, l'affluence a été limitée à 90 personnes qui se sont néanmoins déplacées et ont cependant apprécié cette soirée familiale.

La Fête de la musique a connu son succès habituel, place de la Mairie, dans la joie et la bonne humeur, avec une production musicale inédite. Elle a permis de jauger réellement la capacité de notre comité à organiser de telles manifestations et de donner l'occasion à chaque bénévole de trouver sa place au sein de l'équipe nouvellement formée.

Vint ensuite le marché d'été à l'espace René-Rosset, début juillet, sous un beau soleil estival, avec une animation musicale et nos exposants, ainsi qu'une petite restauration et une buvette à la disposition du public.

Une nouvelle manifestation a vu le jour à Ayze mi-septembre : une soirée food trucks. Malgré la pluie, environ 400 personnes se sont déplacées pour cette soirée. Un coup d'essai transformé dans une ambiance familiale et bon enfant, bien accompagnée par une animation musicale ayzoise.

Puis vint l'heure du grand défi : la reprise de la Fête des vendanges à la suite de l'association L'Amitché. Mi-octobre s'est déroulée la 14^e Fête des vendanges. Une douzaine de chars, préparés avec soin par les associations ayzoises et des communes environnantes, ont défilé par un temps clément sur les routes d'Ayze dès 16 h.

Après 18 h, rendez-vous était donné au Clos Chaboud pour l'apéritif et un repas soigneusement préparé par l'équipe de Mieusset Traiteur, l'animation musicale étant assurée par des groupes locaux jusque tard dans la nuit. La remise des prix du défilé a permis à tous les participants de repartir avec un lot et la soirée s'est terminée dans une ambiance festive exceptionnelle.

Nous remercions sincèrement les services techniques d'Ayze et de Bonneville pour leur soutien logistique, ainsi que l'association L'Amitché pour les consignes transmises. Sans oublier nos différents partenaires, fidèles ou nouveaux, qui nous ont accordé leur confiance et sans qui rien n'aurait pu se faire.



Le marché de Noël a lui aussi bénéficié d'un petit lifting, avec une nouvelle formule qui fut un réel succès. Fort de ses 19 exposants et de la venue du Père Noël, il a su attirer les familles ayzoises, présentes malgré un froid intense, et a permis au public « retardataire » de trouver de petits cadeaux à glisser sous le sapin. Raclettes et huîtres permettaient aux participants de se régaler sur place, tandis que les amateurs de douceurs sucrées recevaient papillotes et mandarines des mains du Père Noël et de son petit lutin.

Comme vous pouvez le constater, ce fut un programme bien rempli pour une première année d'activité.

Trente-cinq bénévoles ont participé à la réalisation de ces manifestations. Chacun a pu apporter sa pierre à l'édifice, ponctuellement ou à chaque événement, avec un engagement sans faille, dans une ambiance conviviale, et ce grâce à l'appui financier et logistique de la Commune et de différentes associations ayzoises (prêt ponctuel de matériel), que nous remercions à nouveau sincèrement.

Notre rôle est également de vous accompagner lors de l'organisation de vos manifestations, notamment en mettant à votre disposition des membres de notre comité.

Nous sommes bien évidemment ouverts à toutes et à tous. Alors, si vous souhaitez nous rejoindre et participer à cette très belle aventure, merci de nous contacter par mail : cdf.ayze@hotmail.com



LES ASSOCIATIONS

Groupe folklorique « Lou PTious Pas » d'Ayze

En 2025, pour notre 6^e année d'existence, nous avons :

- consolidé notre implantation dans le paysage culturel local & départemental :
 - sur Ayze en participant au Sou des Ecoles (le 21 mars), à la guinguette de la Fête Nationale (le 14 juillet) et aux animations pour le Téléthon (le 07 décembre);
 - Dans les établissements médicaux spécialisés de l'arrondissement de Bonneville, et notamment à l'Hôpital Départemental Dufresne- Sommeiller à La Tour (le 16 avril), et aux EHPAD la Rose des Vents de Marnaz (le 11 juin), Peterschmitt de Bonneville (le 26 juin), & les Erables de Veigy-Foncenex (le 30 septembre) ;
 - En extérieur pour la fête d'automne du Mont-Saxonnex (le 12 octobre) ;
- fait l'acquisition d'un orgue de Barbarie et de son environnement logistique (chariot support, cartons de danses & de chants, support de notre fanion) pour remplacer celui de notre ancienne présidente Marie-Hélène VACHE, partie en septembre 2024 se retirer en Roussillon ;
- complété notre répertoire de danses par une gigue et un « quadrille de Samoëns », 12^e & 13^e chorégraphies particulièrement dynamiques & appréciées.



Par ailleurs, nos répétitions se tiennent 2 fois par mois le samedi après-midi, dans une salle de l'école Lucie-AUBRAC attenante à l'espace René-ROSSET ; notre groupe comprend à ce jour 15 membres actifs (de 26 à 87 ans) et les personnes intéressées pour nous rejoindre sont naturellement les bienvenues.

Contact : Maurice REVILLOD - revillod.maurice@neuf.fr
Tél : 06 98 47 06 50

L'Association de Yoga d'Ayze a fêté ses 20 ans

Le 26 avril 2025, nous avons fêté nos 20 ans à l'espace René-Rosset, un événement réservé à nos adhérents.

Dans la matinée, un atelier-conférence a été proposé par Rachel Cagnon, nutrithérapeute Santé & Conscience, sur le thème de la nutrition au fil des saisons. Le repas de midi, sous forme de poké bowl, a été servi par le foodtruck la Bowlinette et suivi par un atelier yoga du rire avec Maryse Jacquier. Dans l'après-midi, Mathieu Roche, coach en entreprise, a éclairé nos lanternes sur le thème de la communication consciente avec soi et les autres. En fin d'après-midi, nos adhérents ont partagé un délicieux gâteau d'anniversaire et reçu un cadeau surprise. De l'avis de tous, une très belle journée remplie de partage et de bienveillance.

Depuis la rentrée de septembre 2025, le cours de yoga de l'Harmonie du mardi matin a été remplacé par des ateliers de 3h. Ces ateliers ont lieu un samedi matin par mois et sont animés par Frédérique Cochard.

Ils sont ouverts à tous, pratiquants ou non pratiquants de yoga, et les informations sur les dates et les modalités sont sur notre espace association sur le site de la mairie d'Ayze. Pourquoi pas vous ?





LES ASSOCIATIONS ACVA

Cette année a été particulièrement éprouvante avec la perte de 4 membres actifs et 2 membres sympathisants et conjoints de musiciens.

Yves Rech le 19 juillet, chef de musique et vice-président. Il a créé l'ACVA avec l'ancienne présidente Marie-Hélène Vacher. Durant 27 ans, il a tout donné pour l'ACVA, son temps, les moyens matériels sono et surtout son expérience et ses talents de musicien.

Christian Raphoz le 20 août, membre depuis 10 ans, et Alain Martin-Cochet le 22 décembre, membre depuis 20 ans, tous deux passionnés de l'accordéon. Ils savaient mettre de l'ambiance et étaient heureux avec nous. La maladie les avait écartés depuis 2 ans de notre groupe mais ils aimait suivre notre actualité.

Alain Affani le 25 septembre, guitariste et membre depuis 2 ans. Il s'intéressait beaucoup à notre ensemble musical et accompagnait à merveille les accordéonistes avec ses accords et ses basses. Sa disparition surprise nous a ébranlés.



Suzanne Mégevet le 03 juin, épouse de Jean Mégevet, ancien accordéoniste, et Marie-France Verzaro le 17 juin, épouse de Antoine Verzaro, accordéoniste. Malgré ces épreuves difficiles pour l'ensemble des membres, l'ACVA a assuré une année bien chargée en prestations (Clubs des Aînés, EHPAD, vie locale, Téléthon, sans oublier nos 2 points d'orgue qui sont la Fête de l'Alpage à Annecy et notre guinguette du 14 juillet).

Actuellement, l'ACVA compte 12 membres actifs et 10 membres sympathisants (conjoints des musiciens). Nous souhaitons la bienvenue à Catherine Villien, nouvelle accordéoniste.

Nous nous réjouissons d'avoir Antony Galvao, talentueux accordéoniste et nouveau chef de musique, ainsi que Claude Thabuis, professionnel qui continue de faire évoluer le niveau musical.

Nous serions ravis d'accueillir de nouveaux talents accordéonistes et autres instruments, notamment une guitare basse.





LES ASSOCIATIONS

L'Amitché

Le temps était de la partie cette année encore pour illuminer le Môle lors des traditionnels feux de la Saint-Jean.

Dès la fin d'après-midi, les membres de l'Amitché étaient à pied d'œuvre pour accueillir les visiteurs autour du « Verre de l'Amitché ». L'ambiance s'est rapidement installée : rires, discussions animées et convivialité ont rythmé les premières heures. Puis le moment est rapidement venu de s'installer et de donner le départ des feux.

Ce moment fort, attendu chaque année, a rappelé la beauté de ce rituel ancestral qui symbolise l'arrivée de l'été et la joie de se réunir.



© Alpes & Nature Photographie



© Sandrine Flicourt



Le banc du Môle - 10 ans déjà !

Notre association L'Amitché a souhaité laisser une trace durable sur la montagne du Môle, symbole fort de notre territoire et lieu de nombreuses rencontres, randonnées et moments partagés. C'est ainsi qu'est née l'idée en 2016 d'y installer un banc afin d'offrir aux marcheurs un espace de repos et de contemplation face à l'un des plus beaux panoramas de la région.

Cette initiative, pensée puis portée de bout en bout par l'association avec le savoir-faire de Franck Rosset, a été menée avec enthousiasme par nos membres. De la première idée jusqu'à l'installation finale, chacun s'est investi dans l'esprit de solidarité et de convivialité qui nous anime depuis la création de l'association.

L'installation du banc a demandé une mobilisation particulière : ne pouvant être acheminé par véhicule, il a été monté à dos d'homme jusqu'au lieu choisi. Arrivé au sommet, le banc a trouvé naturellement sa place, s'intégrant parfaitement au paysage et offrant désormais un point d'arrêt apprécié des randonneurs.

Ce projet symbolise l'attachement de L'Amitché à son environnement naturel ainsi que sa volonté de contribuer, à sa manière, à la valorisation de notre patrimoine local. Ce banc accompagne depuis 10 ans les pas de celles et ceux qui gravissent le Môle, il est devenu un lieu de pause, de convivialité et de souvenirs partagés.



LES ASSOCIATIONS

Chorale "Doucement les basses"

Quel drôle de nom pour une chorale... né d'une boutade lors d'une répétition bruyante voici déjà 25 ans.

Il serait juste d'ajouter doucement les ténors, les altis, les sopranes, chaque répétition commençant par un joyeux brouhaha, tout à la joie de nous retrouver pour chanter chaque jeudi sous la direction de Jean-Marie Couttet, notre chef de chœur.

Un grand merci à la mairie d'Ayze qui nous accueille gracieusement dans un bon local pour nos répétitions.

Le thème de cette année 2025 fut "Je voudrais voir la mer", spectacle guidé par une histoire savamment imaginée par Françoise Cordier, notre présidente.

Nos concerts sont enrichis des interventions de Paul Cambourian au chant et piano, de morceaux de clarinette par Jean- Marie Couttet et le quatuor de clarinettes, et de la participation de Valérie Tissot, notre choriste flûtiste.

En novembre 2024, nous avons chanté au repas des anciens à l'hôtel Bellevue.

Le 18 janvier 2025, concert à l'église de Menthonnex et le 19 janvier à l'Agora.

Le 17 mai 2025 à l'église d'Entremont.



Le 15 juin 2025 à l'église de Menthonnex avec la chorale « Le chœur des Bornes ».

Pour cette année à venir, nous avons choisi les musiques de films qui seront interprétées dans nos prochains concerts.

Nos répétitions sont le jeudi de 20h15 à 21h45 et à chaque rentrée, nous accueillons avec plaisir de nouvelles voix !





LES ASSOCIATIONS

Le Club du rire sans raison

Le Club du rire sans raison d'Ayze connaît, au fil des années, un succès qui ne cesse de croître.

Un engouement sans doute lié au fait qu'il n'est désormais plus nécessaire d'en vanter les nombreuses vertus : il suffit de venir essayer pour constater à quel point cette pratique est bénéfique.

Attention toutefois... Il n'est pas donné à tout le monde de lâcher prise, ni de mettre de côté les interdits et les conventions de notre société pour laisser simplement s'exprimer l'enfant qui sommeille en chacun de nous. C'est d'ailleurs pour cette raison qu'il n'existe pas de yoga du rire pour les enfants : eux savent rire de tout, naturellement et souvent... Il suffit de les observer pour s'en convaincre.

Le yoga du rire est accessible à toutes et à tous, à l'exception des femmes enceintes de moins de trois mois, pour peu que l'on ait envie de ressentir un véritable bien-être physique et psychique à l'issue de chaque séance.

Si le rire vous tente, rendez-vous chaque lundi soir de l'année (hors vacances scolaires) à 18h00, au Clos Chaboud, pour une séance d'environ une heure.

Et le plus rigolo dans tout ça ?

C'est gratuit !



**ENTRE LE YOGA DU RIRE
ET L'AMICALE DES CHANTERELLES,
J'AI TOUJOURS LA BANANE !**



© Sandrine Flicourt

Les Chanterelles

Un esprit de partage

Chaque mercredi, l'Amicale des Chanterelles fait rimer rencontres avec sourires et bonne humeur. Forte de 74 adhérentes, l'association cultive avec enthousiasme la convivialité autour de moments simples, sincères et précieux.

Au fil des semaines, ce lieu de rendez-vous devient un véritable espace de vie, d'échanges et de chaleur humaine. Les discussions, les rires et le plaisir d'être ensemble rythment ces rencontres, renforcées par quatre repas festifs organisés chaque année, attendus et appréciés de toutes.

Les Chanterelles, c'est avant tout un esprit d'ouverture, de bienveillance et de partage. L'Amicale est ouverte à toutes celles et ceux qui souhaitent nous rejoindre dans une ambiance conviviale où chacun trouve sa place.





LES ASSOCIATIONS

L'Amicale des pompiers



Une nouvelle fois, une météo clémence était au rendez-vous de notre brocante le 18 mai dernier. Au cours de cette manifestation, nous avons enregistré un nombre record d'exposants et nous espérons qu'une nouvelle fois, visiteurs et vendeurs ont passé une bonne journée. Nous espérons que l'édition 2026, qui se tiendra le 24 mai, aura lieu sous un radieux soleil.

Le 12 juillet, nous avons accueilli les anciens pompiers de tout le département pour une sortie montagne à Môle, organisée d'une main de maître par Gérard Bernaz. Ce fut l'occasion de faire partager à nos collègues retraités la belle vue sur la vallée avant de partager un casse-croûte bien mérité.

Le 12 octobre, nous avons navigué sur notre drakkar à l'assaut des participants à la Fête des vendanges, une nouvelle fois avec un grand plaisir.

L'amicale des pompiers d'Ayze a terminé l'année par son traditionnel arbre de Noël. Le père Noël est venu saluer l'ensemble des sapeurs-pompiers, les anciens mais aussi leurs familles. Certains ont été décorés par les autorités pour récompenser leur engagement. Ce fut l'occasion de partager un agréable moment de convivialité et de renforcer l'esprit de groupe indispensable pour mener à bien nos activités opérationnelles tout au long de l'année.

Décembre 2025 sera enfin l'occasion pour nous de venir chez les Ayzois présenter notre calendrier et maintenir le contact avec la population qui est indispensable pour mener à bien nos missions.

Enfin, nous profitons de cet article pour inviter toutes les personnes intéressées à nous contacter pour les renseigner sur les possibilités d'intégrer les troupes du service départemental d'incendie et de secours en tant que pompiers volontaires.





LES ASSOCIATIONS

Sou des Ecoles

Grâce à vous tous Ayzois, familles, amis et visiteurs d'un soir, le Sou des Écoles d'Ayze continue de prospérer.

La soirée cabaret de novembre 2024 a rencontré un très beau succès et le public a partagé un moment convivial et apprécié de tous. Les ventes d'agrumes, de noix et de miels ont également très bien fonctionné : des produits de qualité qui ont régalaé petits et grands. Quant à la vente de soupes et compotes, elle a permis de belles rencontres et de chaleureux moments d'échange, dans une ambiance unanimement saluée.

Pour clôturer l'année scolaire, le traditionnel rallye pédestre a une nouvelle fois tenu toutes ses promesses. Les élèves, leurs familles, mais aussi de nombreux anciens élèves — toujours plus fidèles — ont découvert ou redécouvert notre beau village à travers un parcours ponctué d'énigmes et d'indices, dans l'espoir de remporter le fameux panier garni du Sou. Chaque équipe a ensuite pu profiter d'un repas amplement mérité, partagé dans une atmosphère conviviale et très appréciée.

L'ensemble des bénéfices générés par ces manifestations a permis aux élèves des deux écoles d'Ayze de bénéficier de transports pour des sorties culturelles et sportives (rencontres sportives, spectacles, classes de découvertes), ainsi que de l'achat de matériel pédagogique, notamment de livres.



Si vous souhaitez rejoindre notre belle association ou obtenir des renseignements, vous pouvez nous contacter à l'adresse suivante :

Mail : soudesecoles.ayze@protonmail.com

N'hésitez pas également à jeter un œil au panneau lumineux de la commune et à nous suivre sur Instagram : [@soudesecoles_ayze](https://www.instagram.com@soudesecoles_ayze)

Stretching et Pilates

Envie de prendre soin de votre corps et de votre esprit dans une ambiance conviviale et accessible à tous ?

L'association Stretching et Pilates propose des cours collectifs tout au long de l'année, axés sur le bien-être, le renforcement musculaire en douceur, la souplesse et la respiration.

Encadrés par Cindy et Laetitia, les cours se déroulent en petits groupes dans les salles communales d'Ayze, favorisant un accompagnement personnalisé et une pratique adaptée à chacun.

Renseignements et inscriptions :
www.stretching-pilates-ayze.fr





LES ASSOCIATIONS L'APE

L'Association des Parents d'Élèves (APE) est composée de parents bénévoles des deux écoles de la commune.

Son rôle est d'organiser différents événements tout au long de l'année — soirée de Noël, vente de chocolats, loto-boum, fête de l'école et bien d'autres — afin de récolter des fonds destinés à soutenir financièrement les projets des équipes enseignantes.

Ces actions permettent de contribuer à de nombreux projets au bénéfice des élèves : abonnements, livres, transports, voyages scolaires, projets pédagogiques, matériel, etc.

L'APE, c'est avant tout une équipe de volontaires pleine d'enthousiasme, animée par l'envie d'imaginer et de concrétiser de beaux événements pour les enfants dans un esprit d'écoute, de partage et de convivialité.

Cette année, l'Assemblée Générale de septembre a accueilli de nombreux nouveaux membres actifs. Le bureau s'est également partiellement renouvelé suite au départ de notre présidente, Milène Siozard, que nous remercions chaleureusement pour son engagement et tout ce qu'elle a apporté à l'association au cours de ses trois mandats.

La relève est assurée !

Bienvenue à Laetitia, notre nouvelle présidente.

Si vous souhaitez contribuer aux événements de l'année et vous engager à nos côtés, rejoignez-nous : l'APE recrute tout au long de l'année !





LES ASSOCIATIONS

Le CSAyze

Pour la saison 2025 / 2026, le CS Ayze compte 202 licenciés, répartis au sein de 11 équipes encadrées par une vingtaine d'éducateurs.

Notre club est avant tout un lieu de rencontre, de partage et de transmission des valeurs sportives : respect, solidarité, engagement et esprit d'équipe. Chaque week-end, nos équipes défendent fièrement nos couleurs sur l'ensemble du territoire local et du Pays de Gex.

Tout au long de l'année, les éducateurs bénévoles s'investissent avec passion pour accompagner les enfants, les adolescents et les adultes, aussi bien sur le plan sportif qu'éducatif. Le club joue également un rôle important dans l'animation du village à travers l'organisation de matchs, de tournois et d'événements conviviaux qui rassemblent habitants, familles et supporters.

Grâce à l'écoute et au soutien de la municipalité, un nouveau prestataire a été retenu pour l'entretien de nos installations sportives. La société Cossec a ainsi été mandatée et a mis en place un robot de tonte, assurant l'entretien régulier de nos deux terrains.

Après quelques mois, la qualité et la régularité des prestations permettent aujourd'hui de disposer de terrains opérationnels et de très grande qualité. Un grand merci à l'équipe municipale pour son accompagnement.



Cette saison est également marquée par la mise en place d'un comité renouvelé, alliant jeunesse et expérience :

- Président : David Parra
- Vice-président et trésorier : Hervé Mounerat
- Secrétaire : Guillaume Belloncontre
- Membres : Nathalie Perrissin-Fabert, Noémie Vallée, Anthony Vast, Fabien Saddier, Guy Guiot, Charles Jourdan

Sans oublier Philippe Aron, qui a souhaité laisser sa place au sein du comité mais qui reste toujours très présent et activement impliqué dans la vie du club.

Rejoindre le CS Ayze, c'est bien plus que jouer au football : c'est participer à une véritable aventure humaine au cœur de la vie locale.

Pétanque « Boule Môle »

L'Amicale Boule Môle a été créée en 2021 par six amis passionnés de pétanque.

Après quatre années d'activité, notre amicale compte aujourd'hui 24 membres et a atteint sa capacité maximale d'accueil.

La municipalité met actuellement tout en œuvre pour agrandir les installations existantes dans des délais courts, afin de répondre à l'engouement croissant pour cette activité.

L'amusement, la convivialité et le partage sont au cœur de notre engagement. Fiers de notre célèbre « Fanny », nombreux sont les pétanqueurs qui ont déjà eu l'honneur de lui embrasser les fesses !

Très impliqués dans la vie locale, nous participons activement aux différentes manifestations du village.



Nous organisons également des concours de belote et de pétanque, ouverts aux amateurs comme aux passionnés.

Enfin, nous sommes fiers de représenter le village d'Ayze lors des différents concours associatifs de pétanque organisés dans la vallée.



LES ASSOCIATIONS SEPA

Une association engagée au service de la vie paroissiale et du dynamisme communal.

Au cœur de notre village, l'association SEPA accompagne la vie paroissiale et joue un rôle essentiel dans l'animation et le dynamisme communal. Elle crée des occasions de rencontre, renforce les liens entre les habitants et contribue, tout au long de l'année, à faire vivre Ayze.

En soutenant l'organisation de moments à la fois spirituels, conviviaux et festifs, la SEPA œuvre pour une communauté plus soudée, ouverte et vivante.

Elle souhaite tisser du lien à travers des rencontres variées.

L'association coordonne et soutient de nombreux événements qui rythment la vie paroissiale et rassemblent un public fidèle :

Le repas paroissial

Moment de partage particulièrement apprécié, il permet à chacun — familles, anciens, nouveaux arrivants ou simples curieux — de se retrouver autour d'un repas convivial. Au-delà du plaisir de se réunir, ce rendez-vous contribue au financement de projets paroissiaux ou à des dons à des associations locales, tout en renforçant l'esprit d'entraide qui caractérise notre commune.

La messe au Môle

Véritable institution à Ayze, organisée par la paroisse de l'Épiphanie, cette messe est suivie du verre de l'amitié offert par la SEPA. Un moment fort de spiritualité et de partage au cœur de la montagne.



La soirée années 80

Pour sa première édition, cette soirée a rencontré un grand succès. Elle apporte une touche festive et intergénérationnelle à la vie du village : danse, musique, ambiance costumée... chacun peut y retrouver l'esprit joyeux des années 80. Cet événement contribue à dynamiser Ayze et attire un public varié, heureux de partager un moment léger et convivial.

Des bénévoles mobilisés et passionnés

L'action de la SEPA repose sur une équipe de bénévoles engagés et dévoués — Laurence Branchereau, Rémy Bouchet, Renée Vuagnat, Joël Remars, Rolande Broisin, sous la présidence de Cathy Portefaix — qui œuvrent avec générosité pour que chaque événement soit une réussite.

L'association peut également compter sur l'aide précieuse de nombreux habitants du village ainsi que, cette année, sur le soutien de membres du Comité des Fêtes. Cet engagement bénévole constitue une richesse essentielle pour la commune. Il témoigne d'un attachement profond à la vie locale et permet de proposer, tout au long de l'année, des rencontres accessibles, accueillantes et porteuses de sens.

Un engagement solidaire, ici et au-delà

Au-delà des événements organisés à Ayze, la SEPA s'investit dans des actions plus solidaires plus larges :

Soutien financier

Chaque année, l'ensemble des bénéfices des animations est reversé à des associations locales ou humanitaires. Ces dons permettent de soutenir des actions variées : aide aux personnes en difficulté, projets éducatifs, participation aux frais de catéchèse, soutien à l'Action Catholique des Enfants ou encore missions caritatives.





Participation à des campagnes solidaires

L'association participe notamment à l'achat de matériel pour la réalisation de cartes de Noël confectionnées par les enfants du catéchisme, vendues au profit du Téléthon.



Collaborations inter-associatives

La SEPA soutient également les autres associations du village en mettant à disposition son matériel lorsque cela est nécessaire.

Préserver et faire vivre un lieu sacré

Depuis plusieurs années, la SEPA œuvre à la préservation du patrimoine local, notamment à l'entretien de l'église Saint-Pierre d'Ayze, lieu chargé d'histoire, de mémoire et de vie communautaire. Nettoyage, petites rénovations,

amélioration de la sonorisation : ces actions, souvent discrètes et parfois coûteuses, sont essentielles pour maintenir l'église accessible et accueillante. Protéger notre église, c'est préserver un patrimoine commun et le transmettre aux générations futures.

Une invitation ouverte à tous

L'association tient à rappeler que toutes ses initiatives sont ouvertes à l'ensemble de la population, pratiquante ou non. Chacun peut participer selon ses envies : assister aux célébrations, contribuer à l'organisation d'un événement, partager un repas ou simplement venir à la rencontre des autres habitants.

Participer aux activités de la SEPA, c'est soutenir un projet collectif qui fait vivre Ayze, découvrir des moments chaleureux, simples et authentiques, et contribuer à l'esprit de solidarité et de convivialité qui fait la richesse de notre village.

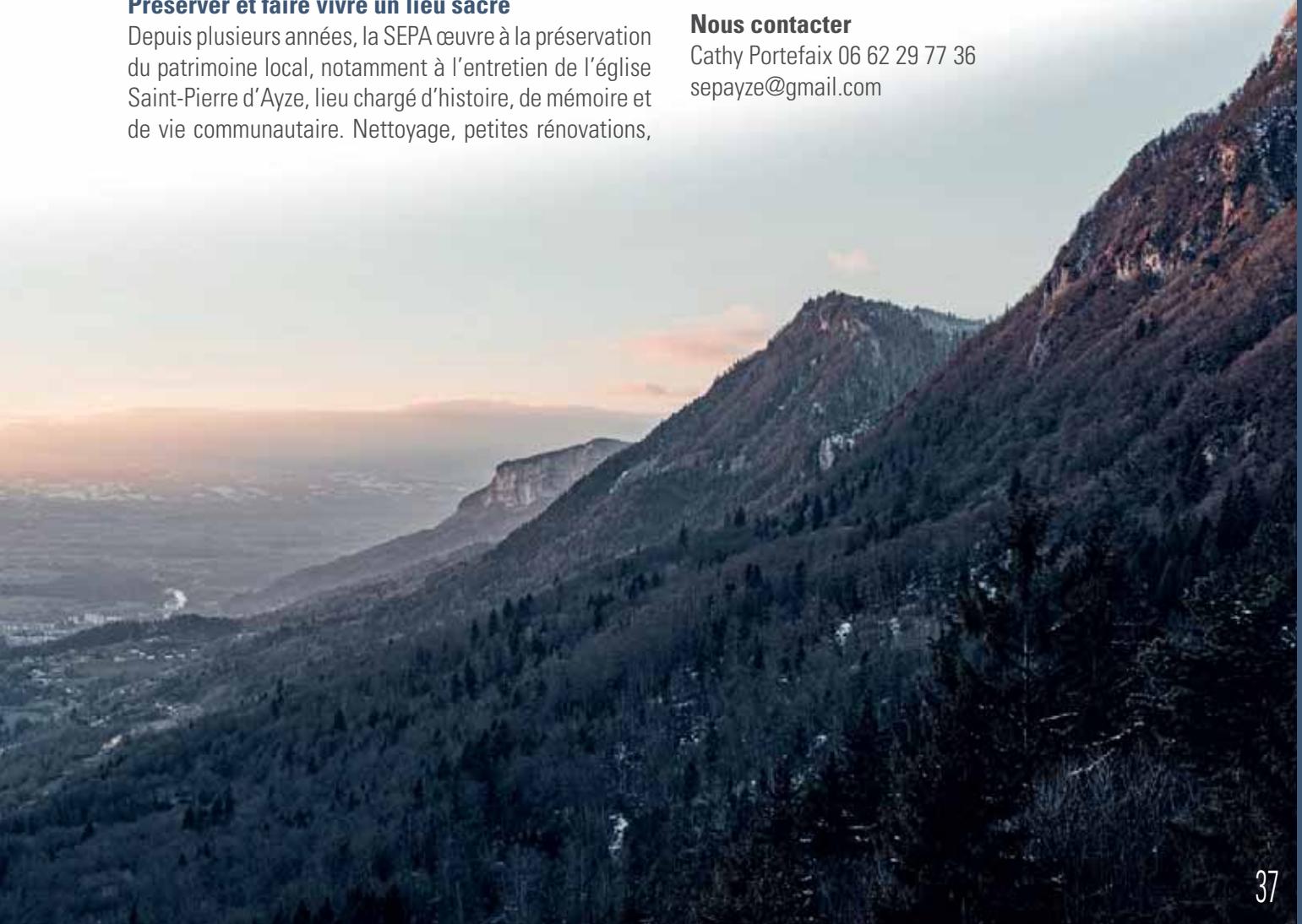
Un grand merci à toutes celles et ceux qui, d'une manière ou d'une autre, témoignent de leur intérêt et de leur soutien à l'association.

Nous vous attendons nombreux lors de nos prochaines manifestations, avec quelques nouveautés à découvrir !

Surveillez vos boîtes aux lettres, le panneau municipal lumineux et le site www.ayze.fr.

Nous contacter

Cathy Portefaix 06 62 29 77 36
sepaye@gmail.com





LES ASSOCIATIONS

Lions Club du Faucigny

C'est le 18 décembre 1978 que fut créé le Lions Club du Faucigny, avec l'apport de membres des clubs d'Annemasse et du Mont-Blanc. Son siège social se situe à l'hôtel Bellevue à Ayze depuis 25 années, ce qui a été fêté en 2025 avec les propriétaires de l'hôtel.

Au cours de ces 47 années, l'activité sociale du club a été fidèle à la devise du Lions « WE SERVE », en apportant des aides ponctuelles à des cas nécessiteux détectés par ses membres ou par des actions pérennes : le handicap, la recherche médicale, la maladie, la jeunesse, l'environnement... Ainsi, durant cette période, de grandes actions ont été menées : la fourniture d'un chien d'aveugle, la participation à la réalisation de la « Maison des Parents » à l'hôpital Édouard-Herriot, le soutien de la recherche médicale régionale A.R.A.M.I.S. sur les maladies malignes du sang chaque année depuis 2000, la participation au financement des équipements de véhicules pour le transport de handicapés, la maison d'accueil de jour des personnes âgées à Vougy, le service d'aide à domicile de la vallée de l'Arve, des fauteuils pour handicapés à l'hôpital de La Tour, des aides aux instituts médico-éducatifs de Cluses et de Bonneville et, depuis le samedi 4 novembre 2000, chaque année le premier samedi de novembre, l'action « CHARIOTS BÉBÉS », collecte de fournitures, de produits d'hygiène et alimentaires pour les bébés des Restaurants du Cœur. Sans oublier également, chaque année depuis sa création jusqu'en 2018, en décembre, la participation des Lions aux appels téléphoniques du Téléthon, et depuis 2023, en partenariat avec l'association Les Abeilles du Môle et la municipalité de Marignier, un encadrement et son financement pour l'éducation des enfants des écoles et des collèges à la vie des abeilles et l'animation d'ateliers, sans oublier la lutte contre le diabète et le soutien aux aidants.



Mais pour financer ces activités sociales, il ne faut pas se contenter de sortir un billet de son portefeuille : il faut donner de son temps pour imaginer et mettre en place des activités animées par le club, qui dégageront des bénéfices permettant de réaliser des actions sociales. Il ne suffit pas non plus de donner, il faut utiliser les capacités intellectuelles de ses membres pour imaginer et créer des activités de service. Les grandes actions de collecte du club sont : une vente de champagne en novembre en partenariat avec des producteurs, une vente de panettone pour Noël, un grand loto en janvier (décalé au 28 mars cette année suite à la réquisition de la salle de sport de Saint-Pierre pour des raisons électorales), une soirée spectacle (musicale ou autre, et diverses autres activités tout au long de l'année).

Ainsi, sur l'année Lions 2024/2025 (du 1^{er} juillet 2024 au 30 juin 2025), ce sont 41 702 euros qui ont été collectés et 23 920 euros redistribués. 17 782 euros ont été mis en réserve et reportés sur l'année Lions 2025/2026 pour des aides à venir, redistribués suivant le principe : 1 euro collecté = 1 euro distribué. Et ce sont 2 277 kg de fournitures qui auront été collectés pour les bébés des Chariots du Cœur en octobre 2025.

Le Lions Club du Faucigny aujourd'hui :

Il compte 34 membres actifs avec une moyenne d'âge de 62,2 ans. Le fonctionnement du club repose entièrement sur les cotisations de ses membres. La tenue de ses comptes repose sur une stricte comptabilité conforme au droit associatif des organismes humanitaires.





LES ASSOCIATIONS

L'Écho de l'Arve

Présente sur les trois communes de Bonneville, Ayze et Vougy, l'harmonie L'Écho de l'Arve rassemble une trentaine de musiciens amateurs, âgés de 10 à 63 ans, unis par la même passion : la musique.

Depuis de nombreuses années, l'harmonie participe activement à la vie locale en se produisant lors de concerts, fêtes, cérémonies et autres événements communaux.

Chaque vendredi soir, les musiciens se retrouvent de 20h à 22h, et parfois bien au-delà, sous la direction de leur chef Baptiste Berlaud, pour partager des moments musicaux riches et conviviaux. Les répétitions permettent de travailler un répertoire varié, soigneusement élaboré par le chef, mêlant créations originales, musiques de films, airs populaires et bien d'autres styles.

Cette année, la chaleur latine sera au rendez-vous !

L'Écho de l'Arve est avant tout un lieu d'échange, de rires et de partage, où chacun trouve sa place dans une ambiance conviviale et bienveillante.

À noter dans vos agendas :

22 novembre 2025 : concert de la Sainte-Cécile
à 20h – Salle René-Rosset, Ayze

23 novembre 2025 : messe de la Sainte-Cécile
10h – Église de Bonneville

13 décembre 2025 : participation au Big Barouf avec
l'école de musique, dès 15h, place de Bonneville



Si vous jouez d'un instrument et souhaitez vivre une aventure musicale et humaine, n'hésitez pas à nous rejoindre :

Mail : president.hibav74@gmail.com

Site : www.harmonie-bonneville.com

Facebook : Écho de l'Arve

Faucigny-Glières : entre nature, culture et découverte

Notre Office de Tourisme est un véritable point de rencontre pour habitants et visiteurs. En plus des événements des associations locales, nous vous proposons de nombreuses activités : jeux de pistes pour petits et grands, visites guidées du patrimoine local, sorties nature encadrées, visites d'entreprises avec l'événement Com' les Pros...

Ici, en Faucigny-Glières, on prend le temps de vivre au rythme des saisons.

Entre montagnes et vallées, on vous invite à renouer avec l'essentiel : la nature, la simplicité et le plaisir de partager des moments vrais, tout près de chez vous.

Balades au fil des vignes d'Ayze, randonnées jusqu'au lac de Lessy, découverte des sommets emblématiques comme le Môle ou la pointe d'Andey, ou encore immersion sur les plateaux de Solaison et des Glières. Ces espaces naturels préservés, à la fois lieux de mémoire et havres de paix, permettent de se ressourcer en toute simplicité.

Le territoire recèle également un riche patrimoine. Le château des Sires de Faucigny, le prieuré clunisien de Contamine-sur-Arve ou encore l'abbatiale d'Entremont témoignent d'un passé médiéval remarquable.



Suivez notre actualité sur nos réseaux sociaux et surtout retrouvez notre magazine L'Actu tous les 2 mois sur notre site ou en boutique – scannez le QR code pour ne plus rien manquer des actualités et animations locales. Vous êtes membre d'une association ? Faites-nous parvenir vos événements !

Toute l'équipe de l'Office de Tourisme Faucigny Glières vous souhaite une très belle année riche en émotions, en partages et en belles rencontres.

Au plaisir de vous retrouver très bientôt.

L'équipe de l'Office de Tourisme Faucigny Glières





LES ASSOCIATIONS

La société de pêche Ayze-Bonneville

La société de pêche Ayze-Bonneville compte à ce jour une quinzaine de bénévoles qui participent au quotidien à l'élevage de la truite fario, truite de rivière, sur deux bassins de production :

- le premier est destiné aux truitelles, durant leur première année, à partir du stade d'alevins ;
- le second est un étang de grossissement, la seconde année, avant les lâchers en milieu naturel.

Ce milieu naturel, c'est l'Arve, notre précieuse rivière issue du ruissellement des glaciers du Mont-Blanc, qui rejoint ensuite le Rhône à Genève. Notre linéaire d'empoissonnement s'étend du pont du Bouchet jusqu'en queue de Borne.

La société de pêche compte environ 400 adhérents à l'année, répartis sur les deux communes.

Elle participe activement à la protection du milieu aquatique, en introduisant des poissons en lacs et en rivières, mais aussi en surveillant leur comportement, la qualité de l'eau, et en réalisant des opérations de nettoyage des berges et de ramassage de déchets en tout genre.



La société de pêche Ayze-Bonneville fait partie d'une vingtaine de sociétés locales, réunies au sein de l'AAPPMA du Faucigny, dont l'objectif est de promouvoir la pêche sur notre territoire.

Dans ce cadre, des ateliers nature sont organisés pour les jeunes : montage de cannes à pêche, fabrication de mouches, ainsi que des animations permettant d'apprendre à pêcher en autonomie. Il peut s'agir de jeunes déjà expérimentés, ou de moments de découverte pour d'autres, notamment via le centre de loisirs.

Des concours sont également organisés sur les deux plans d'eau que nous gérons : le lac de Motte-Longue et le lac d'Ayze, récemment réaménagé.

Tout au long de l'année, la société réintroduit différentes espèces : truites arc-en-ciel, carpes, brochets, tanches, gardons et autres.

Chacun est bénévole, bien évidemment, et accomplit ces missions avec plaisir et passion.

Nous avons toujours besoin de bras : n'hésitez pas à nous rejoindre !



ENTRETIEN DES BOIS MORTS DANS LES FORÊTS PRIVÉES

Un enjeu de sécurité et de responsabilité collective

Les forêts et boisements présents sur le territoire communal constituent un patrimoine naturel précieux, participant à la qualité de notre environnement, à la biodiversité et à l'identité de notre paysage. Une grande partie de ces espaces est toutefois située sur des parcelles privées, dont l'entretien relève de la responsabilité des propriétaires.

Un contexte climatique fragilisant nos forêts

Le réchauffement climatique, marqué par des épisodes de canicule de plus en plus fréquents, a des conséquences directes sur l'état sanitaire des forêts. La sécheresse prolongée affaiblit les arbres et favorise la prolifération d'insectes ravageurs tels que les bostryches, responsables de maladies du bois et du dépérissement rapide de nombreux sujets.

Ces phénomènes entraînent :

- une augmentation du nombre d'arbres morts ou fragilisés,
- des risques accrus de chutes d'arbres ou de branches,
- une accumulation de bois sec favorisant les départs de feu,
- des menaces pour la sécurité des usagers, notamment le long des routes communales.

Les actions engagées par la Commune

Face à ces enjeux, la Commune agit activement pour limiter les risques et préserver la sécurité publique :

- surveillance régulière des secteurs boisés jouxtant les voies communales,
- interventions ponctuelles pour sécuriser les espaces relevant du domaine communal,
- signalement des situations à risque constatées sur des parcelles privées,

- information et sensibilisation des propriétaires concernés,
- coordination avec les services compétents en matière de prévention des incendies et de gestion forestière.

Ces actions s'inscrivent dans une démarche de prévention, mais ne peuvent être pleinement efficaces sans l'implication de tous.

La responsabilité des propriétaires forestiers

Il est essentiel de rappeler que l'entretien des bois et forêts privées incombe à leurs propriétaires. Cela inclut notamment :

- l'élimination des bois morts ou dangereux,
- la gestion des arbres dépréciants ou malades,
- la sécurisation des parcelles situées en bordure des routes communales,
- la limitation de l'accumulation de bois sec pouvant constituer un risque d'incendie.

Un arbre mort ou fragilisé, laissé sans surveillance, peut représenter un danger réel pour les riverains, les automobilistes et les services d'intervention.

Une mobilisation indispensable de tous

La prévention des risques naturels, qu'il s'agisse de chutes d'arbres ou d'incendies de forêt, repose sur une responsabilité partagée. La Commune poursuivra ses actions de contrôle, d'information et d'accompagnement, mais la vigilance et l'engagement des propriétaires privés sont indispensables pour garantir la sécurité de tous.

Entretenir nos bois, c'est préserver notre cadre de vie, protéger les personnes et anticiper les effets du changement climatique sur notre territoire.





ENTRETIEN DES COURS D'EAU

Une responsabilité partagée pour la sécurité de tous

Le territoire de notre commune est traversé par plusieurs cours d'eau qui participent à la richesse de notre environnement, à la biodiversité locale et à la qualité de notre cadre de vie. Toutefois, ces milieux naturels nécessitent une attention et un entretien réguliers afin de garantir leur bon fonctionnement hydraulique et de prévenir les risques.

Un contexte climatique de plus en plus exigeant

Les évolutions climatiques observées ces dernières années se traduisent par une augmentation de la fréquence et de l'intensité des épisodes orageux. Des pluies fortes et soudaines peuvent provoquer des montées rapides des eaux, entraînant des risques d'inondation, d'érosion des berges ou de dégâts aux infrastructures et aux habitations.

Dans ce contexte, le bon écoulement des eaux devient un enjeu majeur de sécurité publique.

Les actions menées par la Commune

Consciente de ces enjeux, la Commune s'engage activement dans l'entretien et la gestion des cours d'eau. À ce titre, plusieurs actions sont régulièrement menées :

- surveillance et diagnostic de l'état des cours d'eau,
- opérations de nettoyage et d'enlèvement des embâcles lorsque cela relève de la compétence communale,
- entretien ciblé de certains secteurs sensibles,
- travail en lien avec les services compétents et les syndicats de bassin versant, SM3A,
- information et accompagnement des riverains.

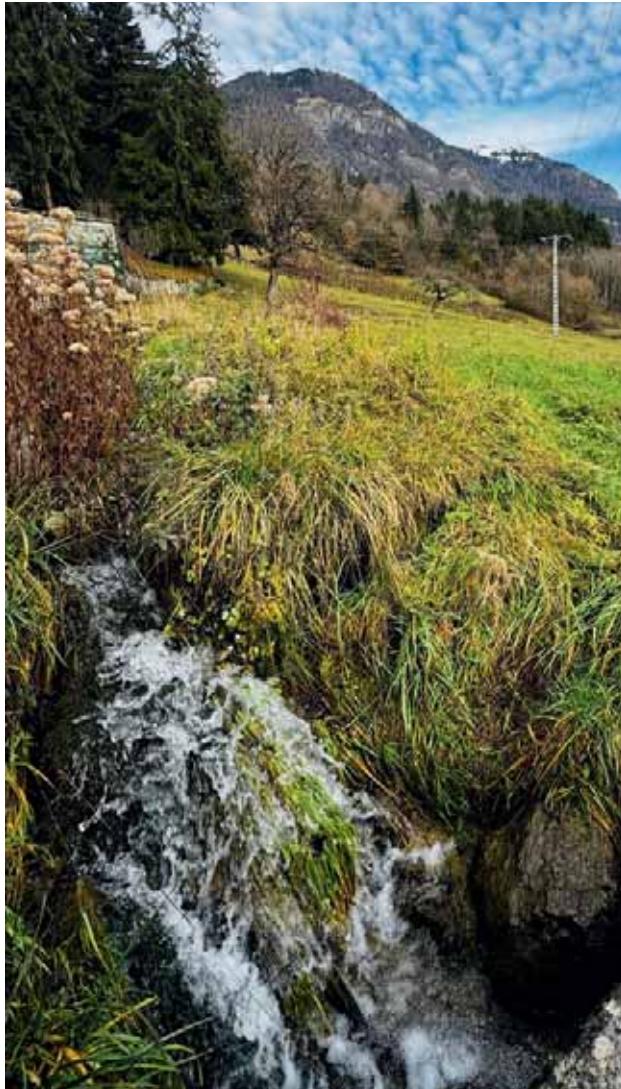
Ces interventions visent à maintenir un écoulement naturel des eaux, à limiter les risques en cas de crue et à préserver les milieux aquatiques.

Le rôle essentiel des propriétaires riverains

Il est important de rappeler que l'entretien courant des cours d'eau non domaniaux incombe en grande partie aux propriétaires riverains, conformément à la réglementation en vigueur.

À ce titre, chacun est tenu d'(de) :

- entretenir les berges et la végétation riveraine,
- retirer les obstacles pouvant gêner l'écoulement de l'eau,
- ne pas créer de barrages, de remblais ou d'aménagements susceptibles de ralentir le courant,
- prévenir la formation d'embâcles naturels (accumulation de branches, troncs, déchets végétaux ou autres).



Un cours d'eau mal entretenu peut rapidement devenir un facteur aggravant lors d'épisodes de fortes pluies, avec des conséquences parfois lourdes pour l'ensemble du voisinage.

Une responsabilité collective

La prévention des risques d'inondation et la protection de notre environnement sont l'affaire de tous. La mobilisation des propriétaires riverains, en complément des actions de la Commune, est indispensable pour garantir l'efficacité des mesures mises en place.

La Commune reste à l'écoute et disponible pour informer, conseiller et accompagner les habitants dans leurs démarches. Ensemble, par des gestes simples et un entretien régulier, nous pouvons limiter les risques, préserver nos cours d'eau et renforcer la sécurité de notre territoire face aux aléas climatiques.

UN ENGAGEMENT CONSTANT

Pour l'entretien et la valorisation du patrimoine communal

La Commune s'engage au quotidien pour l'entretien des chemins communaux, indispensables aux déplacements, à la sécurité et à l'accès aux espaces naturels. Ces interventions régulières permettent de maintenir des cheminements praticables, durables et respectueux de l'environnement.

Parallèlement, un soin particulier est apporté à la préservation des murs de la commune, véritables marqueurs de notre patrimoine local et témoins de notre histoire. Leur entretien contribue pleinement à l'identité et au charme de notre village.

Ce travail de fond est rendu possible grâce à l'implication et au professionnalisme de l'équipe des services techniques, mobilisée chaque jour pour améliorer le cadre de vie et faire de notre commune un espace où il fait bon vivre.





ETAT CIVIL 2025

Les naissances

BADOR PRIEUR <i>Ara</i> , Ange	19 juillet 2025, Ayse
BLASER <i>Eva</i> , Jeanne, Olivia	22 novembre 2025, Epagny Metz-Tessy
BOCHUT <i>Noémie</i> , Pascale, Sylvie	24 novembre 2025, Contamine-sur-Arve
BOUAYSS <i>Hélana</i> , Fatima	24 août 2025, Contamine-sur-Arve
CHAOUI <i>Oumeynah</i>	13 mars 2025, Contamine-sur-Arve
DEHMANI <i>Joud</i> , Souleymann	23 août 2025, Contamine-sur-Arve
DESOOMER <i>Ava</i>	20 avril 2025, Sallanches
FERNANDES <i>Louméea</i> , Sabine, Iseïs	27 juin 2025, Contamine-sur-Arve
FONTAINE <i>Aurore</i> , Valérie, Sylvie	11 novembre 2025, Sallanches
FONTAINE <i>Benoit</i> , Lucas	11 novembre 2025, Sallanches
GUIRAUD <i>Aelya</i> , Merilda	18 janvier 2025, Paris 10 ^e
HAJDARI <i>Emira</i>	19 juillet 2025, Contamine-sur-Arve
HOANG <i>Jade</i>	8 juillet 2025, Contamine-sur-Arve
JAVOY <i>Mélio</i>	23 novembre 2025, Contamine-sur-Arve
JOURNOUD <i>Orion</i> , Jean-Bruno	14 novembre 2025, Sallanches
KOHLER LE GUERN <i>Tara</i>	2 octobre 2025, Sallanches
MICHAUX <i>Lila</i> , Cécile, Jocelyne	15 février 2025, Contamine-sur-Arve
PICUT <i>Matthew</i> , Gabriel, Frédéric	11 août 2025, Contamine-sur-Arve
PODESTA MERMAZ <i>Mathis</i> , Jean-Pierre, Patrick	16 décembre 2025, Epagny Metz-Tessy
POURPRIX DEHNER <i>Marie-Lou</i>	13 juin 2025, Sallanches
SALHA <i>Lenny</i>	23 juillet 2025, Saint-Julien-en-Genevois
SOUSA <i>Mia</i> , Sofia	19 août 2025, Sallanches
VOISIN ANCIAUX <i>Victoire</i>	9 avril 2025, Sallanches



ETAT CIVIL 2025

Les mariages

ATHMANI Aïcha	CHAMBEURLANT Gaëlle
JOSEPH Cédric	12 juillet 2025
TIRACHE Jerome	14 juin 2025
VAUTARET Céline	SCARLINE Noémie
BAZIR Jérôme	COULAUD Florian
BELLENCHOMBRE Lou	20 septembre 2025
BRIÈRE Florian	TABUR Merve
BOUCHET Chloé	GUIGUET Antoine
GRANGE Noah	24 octobre 2025
MARTH Cléa	NÉEL Stéphane
6 décembre 2025	31 mai 2025

Les décès

BACHY Alain	13 mars 2025
BAJC Deborah, Françoise, Evelyne	5 février 2025
BENAICHE Robert	22 novembre 2025
BLANCHET Véronique, Marie-Claire épouse PELLOUX	23 janvier 2025
CAULIER Gabrielle	25 juillet 2025
EXPOSITO Angel	4 octobre 2025
GAILLARD Yvonne, Irène veuve JALLAT	12 décembre 2025
JACQUEMOUD Jeanne Claudia veuve VEYRAT DUREBEX	27 septembre 2025
JANIN Marcelle, Joachine, Marie veuve MICHALLET	23 août 2025
MARTIN-COCHER Alain, Gabriel	22 décembre 2025
MICHELI Bruno, Joseph	10 février 2025
MONTIGNY Martine, Gilberte épouse MAURIS	21 mars 2025
NGUYEN Marc	10 mars 2025
PHIPPAZ Eric, Lucien, Gilles	4 septembre 2025
RIAND Fabienne, Marie	3 août 2025
THONG Nhit Sang	7 décembre 2025



LES INFOS PRATIQUES

Les numéros utiles et heures d'ouverture



Mairie d'Ayze

3, route de Marignier

Tél. 04 50 97 04 21

E-mail : info@ayze.fr

Horaires d'ouverture du secrétariat :

lundi, mardi, mercredi, jeudi de 9h à 12h
vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

Pour vous tenir régulièrement informé de l'actualité et des manifestations de la commune, inscrivez-vous à notre newsletter mensuelle. Vous inscrivez votre adresse mail dans le champ réservé sur le site : www.ayze.fr

Déchetterie

724, avenue du Môle

Tél. 04 50 25 26 10

CCFG - Service déchets : 04 50 25 22 51

Horaires d'hiver : du lundi au samedi 9h à 11h45 et de 13h30 à 17h45 le dimanche de 9h à 11h45.

L'été jusqu'à 18h45.

Le PASS'DECHET est à demander uniquement à la Communauté de Communes à la Mairie de BONNEVILLE, secrétariat des services techniques 2^{ème} étage, avec le formulaire rempli. ou par mail : dechets@ccfg.fr

Le PASS DECHET est valable 5 ans, le renouvellement immédiat est fait par mail sur justificatif

Centre nautique intercommunal Guy-Chatel

137, route des îles - Email : centrenautique@ccfg.fr

Tél. 04 50 97 59 99

Horaires : les horaires varient en fonction des périodes de l'année.

Renseignez-vous sur le site internet www.ccfg.fr

Médiathèque CCFG

55, rue du Carroz - 74130 Bonneville

Tél. 04 50 97 26 94

Horaires: du mardi au samedi de 10h à 13h et de 15h à 18h30.

Expositions, conférences, rencontres avec des auteurs, voir sur le site : www.mediathequesccfg.fr

Office de tourisme Faucigny Glières

23, rue Pertuiset - 74130 Bonneville

Tél. 04 50 97 38 37

info@tourisme-faucigny-glieres.fr

Horaires : mardi, mercredi, jeudi, vendredi, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h.

Le samedi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30.

Fermé dimanche et jours fériés.

Régie des Eaux Faucigny-Glières REFG

15, rue du Bois des Tours - 74130 Bonneville

Tél. 04 26 78 26 62

Horaires : lundi, mardi, mercredi, vendredi 8h à 12h et de 13h40 à 16h45. Ouvert le jeudi 13h30 à 16h45.

EPCA - Etablissement public de la culture et de l'animation

Le Sc'Art à B

137, avenue Pierre Mendès France - 74130 Bonneville

Tél. 04 50 97 01 92

Police Municipale Intercommunale

2, place de l'Hôtel de ville - 74130 Bonneville

Tél. 04 50 25 22 22

n°vert 24h/24 , 7j/7 : 0800 050 080

Centre Hospitalier Alpes - Léman CHAL

558, route de Findrol - 74130 Contamine-sur-Arve

Tél. 04 50 82 20 00

Proxim iTi

56, place de l'Hôtel de ville - 74130 Bonneville

Tél. 04 50 25 63 24

informations en temps réel sur le site : www.proximiti.fr

Numéros d'urgence

- Samu : 15
- Pompiers : 112
- Gendarmerie : 17
- Pharmacie de garde : 3237
- Appel d'urgence européen : 112
- Femme victime de violence : 3919
- Enfance en danger : 119

NOUVELLE APPLICATION MOBILE

Une communication encore plus proche des habitants

Depuis plusieurs années, la commune d'Ayze utilisait l'application Politeia, qui avait donné entière satisfaction pour informer la population des actualités, alertes et événements. Cependant, le développement de cette application a été abandonné par son éditeur, ce qui a conduit la municipalité à rechercher une solution moderne, pérenne et performante pour continuer à assurer une communication fluide et directe avec les administrés.

C'est ainsi qu'Ayze a récemment adopté PanneauPocket, une application mobile dédiée aux collectivités locales, largement déployée en France et particulièrement adaptée aux besoins d'une commune comme la nôtre



Une information en temps réel, directement dans la poche

PanneauPocket permet à tous les habitants de recevoir sur leur smartphone les informations essentielles de la vie locale en temps réel. Qu'il s'agisse d'alertes (travaux, intempéries, coupures de services), d'événements municipaux, de réunions publiques ou encore de conseils pratiques, l'application envoie des notifications push instantanées, ce qui garantit une communication plus réactive et plus efficace qu'une simple consultation ponctuelle d'un site web ou d'un panneau d'affichage.

L'application est gratuite pour les utilisateurs, sans publicité, sans création de compte ni collecte de données personnelles, ce qui la rend particulièrement accessible et respectueuse de la vie privée de chacun

Une complémentarité parfaite avec les autres outils de communication

La mise en place de PanneauPocket vient en complément des moyens d'information existant à Ayze :

- le panneau numérique installé près de l'école Lucie-Aubrac, qui diffuse les messages municipaux
- les informations partagées sur Facebook et Instagram, qui touchent une partie de la population
- la newsletter mensuelle, qui récapitule les principales actualités et événements du village.

Grâce à cette complémentarité, chaque habitant peut désormais choisir le canal qui lui convient le mieux pour être informé au quotidien.

N'hésitez pas à télécharger gratuitement l'application sur votre smartphone (Play Store, App Store ou AppGallery), à ajouter "Ayze" à vos favoris et à rester connecté à toute l'actualité de votre commune.





MANIFESTATIONS en 2026

1 ^{er} mars	St-Vincent par le Syndicat des vins à l'Espace René-Rosset
7 mars	Théâtre par l'ADMR de Marignier à l'Espace René-Rosset
27 mars	Spectacle d'impro par l'OCA
28 mars	Loto par l'APE
12 avril	Concours de belote par Les Chanterelles à l'Espace René-Rosset
16 avril	Concours de pêche par la société de Pêche Ayze-Bonneville aux lacs
17 avril	Apé'Road'Ayze par les Road'Ayze au Clos Chaboud
18 avril	Loto des enfants par le CS Ayze à l'Espace René-Rosset
26 avril	Repas paroissial par la SEPA à l'Espace René-Rosset
26 avril	Commémoration par la Mairie - Chemin de la Résistance
8 mai	Commémoration du 8-Mai par la Mairie à la place de l'Église
16-17 mai	Fête des voisins par la Mairie
24 mai	Brocante vide-greniers par l'Amicale des pompiers - Zone artisanale
29 mai	Rallye pédestre par le Sou des écoles à l'École Lucie-Aubrac
5 juin	Rallye pédestre (si report) par le Sou des écoles à l'École Lucie-Aubrac
6 juin	Cinéma plein air par le Comité des fêtes à l'École Lucie-Aubrac ou à l'Espace René-Rosset
14 juin	Concert par Doucement les basses à l'Espace René-Rosset
14 juin	Tournoi de foot par le CS Ayze au stade
20 juin	Fête de la musique par le Comité des fêtes à la place de la Mairie
24 juin	Feux de la Saint-Jean par L'Amitché au Môle
27 juin	Fête de l'école par l'APE au Clos Chaboud
28 juin	Concours de pétanque par les Vétérans au stade
4 juillet	Marché nocturne par le Comité des fêtes à l'Espace René-Rosset
14 juillet	Guinguette par l'ACVA à l'Espace René-Rosset
2 septembre	Festival Food Trucks par le Comité des fêtes au Clos Chaboud
4 septembre	Goûter de la rentrée par l'APE à l'École Lucie-Aubrac
5 septembre	Journée ECO Môle par la Mairie au Môle
13 septembre	Messe au Môle par la SEPA
19 - 20 septembre	JEP par la Mairie à l'Espace René-Rosset
10 octobre	Fête des vendanges par le Comité des fêtes au Clos Chaboud
12 octobre	Thé dansant par la SEPA à l'Espace René-Rosset
16 octobre	Halloween par l'APE à l'Espace René-Rosset
24 octobre	Octobre rose par la Mairie à l'Espace René-Rosset
11 novembre	Commémoration du 11-Novembre par la Mairie à la place de l'Église
13-14-15 novembre	Ayze Art Expo par la Mairie à l'Espace René-Rosset
20 novembre	Soirée cabaret par le Sou des écoles à l'Espace René-Rosset
20 novembre	Fondue savoyarde géante par la SEPA à l'Espace René-Rosset
6 décembre	Téléthon par le Comité des fêtes à l'Espace René-Rosset
11 décembre	Fête de Noël par l'APE à l'École Lucie-Aubrac
12 décembre	Marché de Noël par le Comité des fêtes à l'Espace René-Rosset